

# POLICE MAGAZINE



## LE CRIME DANS LA FORÊT

Près de Saint-Malo, une vieille fille, M<sup>lle</sup> Monnier, vivant dans une maison isolée, a été assassinée par un cas-seur de pierres, François Lebret, que l'on voit ci-dessus (à droite), indiquant au juge d'instruction, M. Gouet, le taillis d'où il guetta sa victime. (Lire, page 12, l'article de notre envoyé spécial.)



# A HUIS CLOS

## - Causes salées -

### Une femme hypersensible.

La grande salle froide et sombre des appels correctionnels... une de ces salles du Palais où on a l'impression que le soleil doit demander l'assistance judiciaire pour laisser passer quelques rayons timides... dans le box, le stock habituel des détenus : les uns ont volé un pain... les autres ont volé cent mille francs... tous estiment avoir été condamnés trop sévèrement par le tribunal de première instance et ils sont venus devant la cour sans penser que l'appel est souvent, très souvent, une arme à double tranchant : qui est arrivé avec un an de prison repart souvent avec deux... affaire de chance, quoi !

Abus de confiance... escroquerie... vols... tels sont les délits les plus répandus à la chambre des appels correctionnels, l'affaire « hors série » est rare, aussi un « outrage public à la pudeur » fait-il sensation : les conseillers un peu endoloris par la chaleur, l'ennui ambiant et la monotonie des causes se redressent, l'avocat général prête l'oreille, l'auditoire — petites femmes du Boul'Mich', éphèbes en casquette, désœuvrés de toutes sortes — se passionne...

Écoutons la lecture du conseiller rapporteur : elle est brève, suggestive... le jargon judiciaire sait d'ailleurs se permettre toutes les descriptions et emploie rarement l'euphémisme :

Le 25 août dernier, à dix heures du soir, les agents X... et Y..., attachés au commissariat de police du quartier, faisaient une ronde dans le Bois de Vincennes, lorsque leur attention fut attirée par des soupirs et des gémissements qui leur semblèrent venir des arbres voisins...

O ces soupirs et ces gémissements émanant des arbres ! Les agents s'approchèrent de l'endroit d'où partaient ces bruits insolites (sic) et découvrirent un homme et une femme couchés à terre, dans un désordre de toilette absolu ; ils avaient jeté certains vêtements près d'eux et étaient presque dévêtus... ils étaient si absorbés qu'ils n'entendirent pas l'arrivée des agents...

Évidemment, ces braves gens pensaient à autre chose qu'à Pandore... mais Pandore se manifesta et intima au couple de cesser ses jeux de plein air, puis, ayant repris qui sa robe, qui son veston, on s'en fut au poste, où l'homme seul se trouva remis en liberté, tandis que la femme était retenue ; de plus, le tribunal correctionnel devant lequel ils comparurent un mois plus tard les condamna, lui à un mois de prison avec sursis, elle à cinq mois ferme.

Pourquoi ce traitement de rigueur appliqué seulement à l'une, alors que l'autre était coupable d'un délit exactement semblable ? parce que l'homme était un délinquant primaire, comme on dit au Palais, c'est-à-dire qu'il avait péché pour la première fois ; quant à sa complice, elle en était à sa sixième condamnation pour mêmes faits :

— Vous n'avez pas honte ! interroge le conseiller Richard, qui préside la chambre des appels correctionnels avec une implacable bonhomie et une douceur qui réservent tant de cruelles surprises aux prévenus.

On ne sait pas si la femme a honte ou non ; car elle pleure sans arrêt ; peut-être son défenseur, M<sup>e</sup> Guillaume Enriquez, lui a-t-il soufflé que la meilleure défense féminine — devant les magistrats comme devant les hommes — se trouve dans un déluge de larmes ? En tout cas, celle-ci ne fait pas faute d'arborer un sanglotant remords.

Son mari, que la défense a obtenu de citer comme témoin, parlera pour elle :

— Il faut lui pardonner, monsieur le Président, ajouta-t-il, puisque je lui pardonne !

— Vous avez l'âme chrétienne... insinue le président.

— Évidemment... j'ai été prêtre !

— Quoi ?

— Oui, explique doucement l'époux débonnaire, quand j'ai connu ma femme j'étais dans les ordres, elle était veuve, elle m'a confié les troubles de son tempérament... sa faiblesse devant l'homme à qui elle ne sait pas résister... si une main masculine la touche : elle est perdue... essayez, monsieur le Président !

Le président se réécuse.

— Nous n'avons pas coutume, dit-il, de faire des expériences à l'audience... il y a des experts et des médecins pour les cas spéciaux !

— Si un homme la regarde, continue le mari, ses yeux chavirent, elle se pâme... c'est une femme sensible...

— Hypersensible ! murmure le conseiller Richard.

— Or, quand je me suis aperçu de cette sensibilité, j'ai songé qu'il y avait là œuvre de rédemption à faire... j'ai abandonné la vie religieuse et ai épousé cette femme pour la relever !

— Ce qui ne l'a pas empêchée de tomber six fois... dans le Bois de Vincennes depuis votre mariage.

Le pauvre époux ne marque pas le coup, il explique encore qu'il est maître d'hôtel dans une grande maison — il a quitté le froc pour le frac en somme — et que la prévenue est femme de chambre chez une princesse ; de sorte qu'il ne peut suffisamment la surveiller, et alors, dès qu'elle sent près d'elle un homme... elle cède.

— En somme, conclut le président, vous n'êtes pas une femme très difficile à conquérir !

La prévenue ne répond toujours pas, la tête enfouie dans ses mains, elle pleure de plus belle...

L'ex-prêtre, devenu maître d'hôtel par amour et par charité, insiste encore :

— Monsieur le Président... soyez-lui indulgent, puisque je pardonne... la justice elle aussi doit pardonner !

— Il ne faut pas être plus royaliste que le roi ! plaide M<sup>e</sup> Enriquez.

Et la Cour se laisse attendrir, puisqu'elle abaisse la peine à trois mois.

— Allez, et ne recommencez plus ! conseille le président ; à l'avenir, essayez d'être moins hypersensible : la sensibilité est une jolie qualité féminine... l'hypersensibilité, c'est... c'est de l'hystérie, quoi !

La femme hypersensible a séché ses larmes ; en quittant le box, elle murmure :

— Je tâcherai de ne plus recommencer ! Elle n'a pas dit : je ne recommencerais plus... hélas ! serment d'ivrogne : demain ou après demain, on la retrouvera en galante compagnie et robe troussée au Bois... ou ailleurs, en attendant, elle jette, avant de disparaître, un regard langoureux sur les détenus qui se trouvent près d'elle et qui s'écartent un peu... comme effrayés par cette femme de feu.

### Prends un amant, ma chérie.

C'est à Venise, ma petite Janine, que j'ai reçu ta première lettre, excuse-moi de ne pas t'y avoir répondu immédiatement... je ne songe pourtant ni aux gondoles, ni au palais des Doges, ni à la place Saint-Marc, mais bien à toi et je m'attriste... qu'il je suis à peine parti depuis trois semaines et déjà tu te plains : le spleen t'assiège, distu, le cafard t'encercler ?

« Et j'ai voulu réfléchir — c'est la cause du retard de cette lettre — avant de te répondre : cet ennui est flatteur pour moi, mais aussi il m'inquiète. Quand nous nous sommes mariés, il y a six mois, tu savais que mon congé temporaire me permettait de passer seulement quelques mois auprès de toi, avant d'être obligé de retourner en Italie reprendre ma place d'ingénieur dans l'usine qui m'occupe ; alors pourquoi ces plaintes devant l'inéluctable ?

« Que faire, me demandes-tu, de ces longues journées monotones et solitaires... Monotones ? parce que tu veux bien... qui t'empêche de sortir, d'aller au théâtre, au cinéma, au dancing ? Pas moi, bien sûr. Solitaires ? parce que tu le veux aussi ! la jolie femme que j'ai épousée ne manque pas de flirts, n'est-ce pas ? Il faut user de leurs autos comme de leur temps... je ne suis pas un affreux jaloux et te conseille au contraire des distractions nombreuses et variées... »

Que seront à Paris les distractions conseillées par l'époux à sa femme ? dîners avec des amis, des flirts, comme l'écrit le mari débonnaire ; soirées à Montmartre ou à Montparnasse, dans les dancings où les langoureux tangos qui traînent sur tous les violons sont parfois si dangereux pour la vertu féminine ; dimanches passés à la campagne sous les tonnelles qui ont vu tant d'amoureux... tout cela suffira-t-il à l'isolée ?

« Ta dernière lettre, ma chérie, m'a un peu tranquillisé, tu as suivi mes conseils, tu t'ennuies moins ; pourtant tu m'avoues que tu hésites à accepter les offres multiples de notre ami Robert, qui paraît très galant à ton égard, eh bien ! où est le mal ? je t'avoue que j'ai moins de scrupules — nous nous sommes promis l'entière franchise l'un vis-à-vis de l'autre, n'est-ce pas ? — et tu sais que ton mari n'est pas un moine, souviens-tu de nos nuits de Naples où nous avons subi tous deux le prestige de cette terre d'Italie parfumée, éclatante et voluptueuse ! tu n'es pas là, alors je suis bien obligé de te remplacer quelquefois... »

« J'ai donc fait ici la connaissance d'une aimable sujette du Duce qui, sans trop de difficultés, a accepté ma compagnie en l'absence de son mari : elle est brune et ardente... tout le contraire de ma Janine blonde et languide... c'est peut-être le contraste qui m'attire... »

« Combien de temps cette aventure durera-t-elle ? je ne sais : je n'aime que les amours brèves et passagères, les plaisirs et les désirs éphémères. »

« Revenons à toi : tu comprends bien que, si je te raconte mes petites histoires, c'est surtout pour t'inciter, toi aussi, à la joie, mais oui, à la joie... sans mon concours ; tu as bien compris : je ne suis pas un despote, je suis un mari trop intermittent pour se permettre d'être jaloux, et tu peux être certaine que je ne t'en voudrai pas si tu me relates — par le menu — quelque fredaine. »

D'autres lettres suivent, elles sont sur le même modèle : ce mari un peu an à peine à une charmante jeune femme estime que, du fait de son absence, ils ont le droit — lui à Venise, elle à Paris — de... se distraire.

Il n'hésite pas à lui conter ses bonnes fortunes, évoquant, pour pimenter quelque peu ses lettres, leur court voyage de noces à Naples, ô douce Napoli !

Mais ces souvenirs ardents rapportés du « fortuné rivage » chanté par Lamartine incitent-ils la femme à prendre quelques « intermédiaires » ? Le mari semble en douter, car il écrit toujours que la fidélité est chose apprise, conventionnelle, dont elle aurait vraiment tort de s'embarrasser, il ne se lasse d'ailleurs pas de répéter que lui-même il a passé aux actes et relate par le détail de courtes « passades ».

« Oui, oui, je ne me fatiguerai jamais de te

le répéter : la jalousie est une stupidité, la fidélité en est une autre... aussi ne suis-je ni jaloux ni fidèle, et je ne te demande d'être ni jalouse ni fidèle.

« Je songe, sans fureur aucune, à notre lit large et vaste comme doit être tout bon instrument de plaisir... je t'y vois avec un autre, mais oui... et je n'ai pas envie de brandir un revolver ; j'ai une maîtresse... prends un amant ma chérie... »

La femme ne prit pas un amant, mais... un avoué pour demander le divorce, estimant que ce mari libéral et loütain exagérât en lui relatant ses fredaines et en lui conseillant de le remplacer temporairement.

Saisi de ce peu banal litige conjugal, le tribunal civil a adopté la thèse de l'épouse en déclarant que, malgré le relâchement des mœurs actuelles, il n'est pas admis que le mari parle de ses maîtresses à sa femme légitime, pas plus que le procédé de demander à l'épouse des nouvelles de ses flirts n'est concevable ; « attendu, dit le jugement, que le fait d'écrire à sa femme qu'on la trompe est une première injure grave, que le fait de lui dire « prends un amant » est une autre injure, peut-être sur grave encore, le tribunal, se basant sur les nombreuses lettres versées au débat, prononce le divorce au profit de la femme. »

— N'avez-vous jamais ! recommandait un criminel célèbre.

N'écrivez jamais ! devrait-on dire aux maris lointains et désireux de donner à l'épouse restée au foyer quelques conseils imprévus dans le genre de celui-ci : prends un amant, ma chérie !

La phrase constitue un outrage à la pudeur et à la dignité féminines, ont décidé les juges.

Aussi, messieurs... si vous tenez absolument à être trompés, ne l'écrivez pas... dites-le seulement : il n'en restera pas trace !

DIDIER-RENAULT.

## Pour se défendre sur la route



DEPUIS que les routes de Grande-Bretagne, la nuit, sont devenues peu sûres, et que les agressions à main armée se sont multipliées, on cherche un peu partout, de l'autre côté de la Manche, des moyens d'enrayer cette recrudescence de criminalité, et, par voie de conséquence, de défendre les usagers de la route.

C'est ainsi qu'un inventeur vient de proposer le modèle de pistolet que représente notre photo. Cette arme, qui reste attachée en permanence au volant de l'automobile, est, on le voit, rapidement à la portée de la main de la conductrice, qui peut faire feu tout aussitôt.

Actuellement, ce pistolet fonctionne à l'air comprimé, ce qui semble attester

qu'il n'est pas destiné à tuer, mais surtout à effrayer les « mauvais garçons » de la route. Mais rien n'empêche d'adapter à cet usage un véritable browning, expédiant à volonté six balles blindées dans la peau de l'assaillant.

Ce n'est évidemment pas la seule présence, à bord, du pistolet ci-dessus photographié qui rappellera à de bons sentiments les détresseurs de grand chemin. Mais enfin, cela les forcera à réfléchir, ce qui est déjà quelque chose.

Et si l'usage se généralisait, parmi les conducteurs britanniques, d'une arme à portée de la main, peut-être enregistrerait-on moins d'actes de brigandage : l'essentiel.

Direction - Administration - Rédaction

30, rue Saint-Lazare, PARIS (IX<sup>e</sup>)

Téléph. : Trinité 72-36. — Compte Chèques Postaux 1475-65

ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE... — { Un an (avec primes) ... 50 fr.  
Un an (sans prime) ... 37 fr.  
Six mois ... 26 fr.  
ÉTRANGER... — { Un an ... 65 fr.  
Six mois ... 33 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux. Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois, en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.



Au cœur  
de  
l'espionnage  
allemand

RÉSUMÉ DU CHAPITRE PRÉCÉDENT. — Sur les confins de la Pologne, en Prusse orientale, notre collaborateur étudie le système de contre-espionnage allemand et la façon dont il défend l'approche de ses fortifications clandestines ou autorisées. Un agent à notre service, qui est en lutte sournoise avec eux, explique comment il supprima une jeune recrue par trop timorée.

X

MON jeune homme semblait calmé. Un peu de crainte se lisait encore dans ses yeux et ce claquement des dents, avant-coureur de panique, qui le tenaillait tout à l'heure avait disparu. Rasséréné moi-même, je lui demandai alors de me passer les renseignements qu'il avait pu recueillir. Il s'exécuta de bonne grâce tant qu'il s'agit de renseignements oraux. Puis j'exigeai le plan qu'il avait pu se procurer de certains ouvrages. Il l'avait cousu dans la doublure de son gilet... Les « bleus » ont de ces naïvetés ! Il se mit en devoir de l'extirper de sa cachette.

« A ce moment, un râle de genêt s'envola lourdement à quelques mètres de moi. Je dégageai vivement mon fusil et tirai. Le gibier tomba comme une pierre, mais, durant ce temps, voilà mon imbécile, qui est devenu verdâtre de peur, se met à hurler et détalé à la façon d'un lièvre. Certes, ici, le kilomètre carré de terrain n'a pas une densité humaine très élevée, mais enfin, dans ce secteur à mouchards, il en suffit d'un pour faire terminer à un brave homme son séjour de vivant sur cette terre.



Il tomba la face en avant et je cachai le corps encore chaud sous des feuilles mortes...

« Puis l'affaire se corse. Comme je le poursuis en lui criant : « Arrête, arrête, idiot », il crie : « Je ne suis pas un espion, je ne suis pas un espion. » Qu'eussiez-vous fait à ma place ? Je n'avais pas le choix. Ses jambes juvéniles lui assuraient une avance qui augmentait au fur et à mesure. Il allait arriver dans ce bois épais, touffu, difficile à traverser. Même à cheval, il m'eût été impossible de le poursuivre. Tout en courant, il avait réussi à déchirer son gilet et dénichait maintenant le précieux papier que je croyais déjà tenir entre mes mains. Je crois bien qu'il était devenu subitement fou. Je m'arrêtai brusquement. Il fit encore quelques mètres. Dans mon fusil de chasse, il y avait une balle dans le canon de droite pour le gros gibier, sanglier, chevreuil, assez fréquent dans la région. Je visai bien, sans trembler. Ma peau valait la sienne, n'est-ce pas ? Il tomba la face en avant, foudroyé par une balle dans les reins. Quand j'arrivai près de lui, un léger tremblement agitait encore son jeune corps, mais ses yeux vitreux avaient déjà cette teinte grise indéfinissable de la mort...

« Le cœur ne battait plus. Je cachai le corps encore chaud sous des feuilles mortes, récupérai comme je pus les morceaux épars du plan déchiré et reconstituai, rapidement et en entier, le précieux puzzle. La petite pelle-bêche que tout « gentleman farmer » laisse pendre le long de la selle me servit à créer le tumultus que vous voyez là. Ma conscience ne me reproche rien. Il faut savoir, dans le métier, faire le sacrifice de sa vie et, ce qui est souvent plus dur encore, de sa tranquillité de conscience. »

Guttman s'était tu. Ollingen, habitué probablement à ces incidents, ne paraissait pas le moins du monde surpris. Moi, pour la première fois peut-être, je comprenais vraiment la vie de ces hommes, leur esprit de sacrifice, la lutte sournoise qui préside à tous leurs actes, et la belle victoire qu'ils remportent journellement en faisant taire leurs scrupules et leur sensibilité plus réelle souvent qu'apparente.

Il faut parfois se faire violence et exécuter quelqu'un ; ce sont les exigences de ce dur sacerdoce. Mais quelle énergie farouche et quelle école de renoncement à la tranquillité !

Notre hôte reprit :

— Ce qui nous permet ici d'opérer avec une certaine assurance, c'est la manie que nos compatriotes ont de voir des suspects partout. Par exemple, moi-même, qui donne toutes les apparences d'un loyalisme certain, on m'a, à différentes reprises, envoyé des lettres que je peux résumer brièvement :

« Nous savons que vous vous intéressez particulièrement aux travaux de défense dans la région de X... Nous serions à même de vous donner, à ce sujet, des renseignements de la première importance. » Une adresse suivait... Le piège était naturellement par trop grossier pour s'y arrêter. Avec la ténacité qui les caractérise, ils recommençaient.

« Vous avez tort, monsieur, de ne pas nous avoir répondu. Nous vous assurons que notre offre est tout à fait sérieuse et

Ci-contre : Un râle de genêt s'envola. Je tirai.

susceptible de vous apporter de gros profits. » Et, à plusieurs reprises, les agents allemands essayèrent, en montant à l'assaut, d'enlever la forteresse. Inutile de vous dire que je ne prêtai pas le flanc à ces coups directs, d'autant qu'un jour, j'envoyai à mon bienveillant correspondant ces quelques mots :

« Je suis un bon Allemand et vous un saligaud. Il y a longtemps que vos lettres sont entre les mains de la police. » C'était exact. Ils m'ont laissé en paix depuis.

« Et j'ai pu, dès lors, me consacrer impunément au repérage de leurs lignes de fortifications clandestines. Je pense avoir fait là du bon travail. Et il y en a beaucoup encore à entreprendre. »

Notre randonnée fut fructueuse. Ces trois cavaliers qui, au trot ou au galop de leurs chevaux, semblaient ne jouir que du charme de cette promenade équestre, apprirent, deux du moins d'entre eux, et virent de leurs propres yeux des choses édifiantes.

Il était tard lorsque nous revînmes à la ferme. Trois jours encore, nous pûmes y faire ample moisson et nous instruire. A maintes reprises, au mépris des conventions régissant les frontières, des espions polonais furent arrêtés sur leur propre territoire, témoin ce lieutenant qui, grâce à une manœuvre savamment combinée et menée, fut attiré près de Z... Il avait bien étudié sa carte et constaté que le point où on lui donnait rendez-vous était en territoire polonais, à quelque deux cents mètres de la ligne idéale séparant son pays de l'Allemagne.

Un Allemand devait « causer avec lui ». Il n'avait pas de passeport et ne voulait pas s'éloigner. Cela expliquait la rencontre près de la frontière. C'était en rase campagne : quelques marais jetaient leur tache grise sur un sol désertique.

Le lieutenant est exact : heure militaire. L'autre se fait attendre, puis apparaît. Ils sont en territoire polonais : c'est indéniable. Deux paysans coupent des roseaux à cent mètres de là. L'officier les aperçoit, mais n'en a cure. La conversation avec son « tuyauteur » se prolonge. Les deux hommes se promènent et insensiblement se rapprochent de l'étang où les deux faucheurs rasant les herbes hautes.

Soudain, le jeune lieutenant se sent pris à la gorge. Il n'a pas le temps d'esquisser un geste de défense. Il est déjà à terre. Comme des jaguars, les paysans ont bondi. Ils prêtent main forte à l'Allemand qui, comme eux, est du contre-espionnage. A eux trois, ils ont tôt fait de maîtriser leur victime. Il y avait violation nette du droit des gens. Mais la scène n'eut aucun témoin. Encore un drame secret et injuste... Mais on ne pratique pas le « flair play » dans la profession.

Nous avons quitté depuis quinze jours déjà Guttman. Warnemünde, Wilhelmshafen, Cuxhafen, Kiel ont vu tour à tour nos silhouettes fatiguées et un tantinet anxieuses. Il est temps de rentrer. Cette atmosphère est déprimante. Ollingen est nerveux. Seul, il serait tranquille. Ma compagnie est compromettante, je le sens. Lui s'en défend faiblement. Mais il est des choses qui ne trompent pas. J'ai-je revoir

le capitaine Toussaint et le remercier et en même temps lui dire : « Le métier est par trop ingrat, décidément, je rechausse mes pantoufles et redevient un affreux bourgeois. » Non, ce serait imprudent. Et ce serait bien mal récompenser l'amitié et le dévouement tout à fait désintéressés que me témoigna mon excellent compagnon.

Au revoir donc, mon cher Ollingen, vous qui combattez loyalement pour notre cause. Je ferai miennes les idées que vous émettiez quand je vous donnai l'accolade.

Nos lois sur l'espionnage ne correspondent plus à notre temps. La partie n'est plus égale. Elles ne nous permettent pas d'appliquer la maxime indienne : « Œil pour œil, dent pour dent, sang pour sang. » Dans ce combat sans répit, dans cette lutte souterraine, il faut donner aux nôtres les mêmes armes morales qu'aux autres. Je veux dire par là qu'il faut punir leurs adversaires des mêmes peines que subissent nos hommes quand ils sont pris. Les Polonais ont institué la peine de mort pour ceux qui trahissent. L'espionnage est moins florissant chez eux que chez nous. C'est une conséquence directe de ces mesures draconiennes.

Rien de plus décourageant pour nos agents que d'arrêter, à différentes reprises, le même individu, qui, conscient de la peine ridicule qui lui sera infligée s'il est pris, n'hésitera pas à recommencer.

En face, on ne tergiverse pas et tout agent étranger qui se laisse prendre ne connaîtra plus, d'ici quelques lustres, la joie de la liberté.

Il faut modifier la loi de 1886. Nous n'avons pas de politesse à faire aux gens qui ne nous en font pas.

Nous avons la chance de posséder, en France, des hommes dévoués à leur tâche obscure, qui se battent vaillamment pour déjouer les ruses d'un ennemi sûr de l'impunité, ou presque, si la chance tourne.

Il faut les aider. Il faut leur donner cette assurance que leurs efforts ne sont pas vains et que, sur leur route semée d'embûches et de dangers, ils ne rencontreront pas les mêmes adversaires qu'ils ont déjà vaincus.

Il faut les aider financièrement. On ne fait pas la guerre, même sans armes, démunis du nerf vital. Et s'il est bon de faire confiance à l'esprit débrouillard des nôtres, il est aussi nécessaire de l'étayer avec la muraille d'argent.

FIN.

J.-B. LACROIX.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

I. K. 8

AVENTURES D'ESPIONNAGE

PAR LE

CAPITAINE HILL

ANCIEN AGENT DE

L'INTELLIGENCE SERVICE



Pour sauver Lartigue, injustement condamné

# Un grand meeting à Bordeaux

Un grand meeting de protestation contre la condamnation d'Onésime Lartigue vient d'avoir lieu à Bordeaux, *Police-Magazine* avait annoncé cette manifestation. Après l'enquête de Maurice Coriem, que nous avons, les premiers de toute la presse, publiés ici même, un grand journal régional, *La France de Bordeaux*, et plusieurs feuilles courageuses ont repris l'étude de cette affaire. Onésime Lartigue avait été condamné sans preuves, sans charges, ou, mieux, sur de fausses preuves et par des charges illusives. Le témoin unique s'était rétracté. L'innocence du condamné se faisait jour. Sa culpabilité, de toute manière, ne pouvait même pas être présumée. L'opinion publique, émue par nos révélations, par celles de nos con-

M<sup>e</sup> Henri Cadier exposa dans tous ses détails l'affaire Lartigue et démontra avec une impressionnante clarté l'absence de toute preuve, de toute prévention contre le malheureux condamné. Sa démonstration si claire et si complète faite avec une simplicité volontaire et convaincante, s'achève par des remerciements émus et chaleureux à la population de Bordeaux et de la Bastide.

M. Dupuy, avec une verve pittoresque, rappela l'état d'esprit de la population de Bellocq, où eut lieu le crime, et des environs. Il expliqua quelle fut l'influence de la politique ou des querelles confessionnelles dans ce drame.

Cet ordre du jour est adopté à mains levées à l'unanimité. M. Texier, président de la séance, se tournant alors vers les membres de la famille Lartigue, s'écrie, au milieu de l'émotion générale :

— Devant le peuple de Bordeaux, la réhabilitation de Lartigue est faite !...

D'autres grandes réunions déjà sont annoncées, à Bordeaux, à Pau et à Paris. Un comité de révision du procès se constitue. La vérité est en marche.

Nous avons demandé à Maurice Coriem de conter, pour nos lecteurs, ses impressions sur cette réunion. De Bordeaux même il nous a adressé l'article qu'on va lire.

cause à cette tribune. Il expose une certitude. Henri Cadier s'est fait le juge de son affaire avant de s'en faire le défenseur. Tout le Midi connaît cette haute et intranquillante conscience, un peu sévère sous un beau sourire. Par une de ces mystérieuses résonances de la nature, Henri Cadier, pur Béarnais, évoque et ressuscite avec exactitude la noble et familière silhouette du souvenir historique de son pays et dont il porte le prénom. Du bon roi Henri, il a la taille haute et noble, le nez audacieux et fin, les yeux spirituels et la barbe légère et légendaire. Comme il impose tout de suite le respect de l'affection ! On ne peut pas le voir sans l'aimer. On ne peut pas l'entendre sans être convaincu, je pourrais vous conter la belle aventure de cet homme

## Lartigue sera libéré !

Maurice Coriem à la tribune.

Puis notre collaborateur Maurice Coriem prit la parole. Avec une maîtrise et une éloquence qui causent une profonde sensation, il raconte à l'auditoire sa rencontre avec Saint-Guilley, le témoin qui accusa, se rétracta et se démentit lui-même, et avec le juge d'instruction de Pau, M. Sarthou, dont il a rapporté ici, déjà, les contradictoires déclarations. Sa péroraison pathétique provoque l'émotion et est saluée par une longue et chaleureuse ovation.

*La France de Bordeaux*, quelques heures après la réunion, rendait compte en ces termes de sa brillante intervention :

« Frémissant encore de la noble colère qui l'envahit devant les invraisemblables faits dont il a été le témoin au cours de son enquête, Maurice Coriem, avec un brio étincelant, souligne les contradictions flagrantes de l'unique témoin Saint-Guilley, dont chacun s'amuse au village, et les extravagances, pour ne pas dire plus, de l'instruction. Comment, ajoute Coriem, Lartigue aurait-il pu amener, pour accomplir son crime, un témoin appelé à le dénoncer ?

« La conscience populaire, termine le courageux et généreux publiciste, doit sauver Lartigue ! »

L'ordre du jour.

Enfin J.-L. Louis-Merlet apporte la conclusion de ce débat. Avec une fougue entraînée, il rassemble tous les arguments qui innocentent le condamné, il raconte le calvaire d'une famille cruellement éprouvée, il fustige l'imprudence et l'entêtement du juge d'instruction et demande en termes élevés la révision du procès Lartigue, aux acclamations du public.

*La France de Bordeaux* évoque ainsi l'incident impressionnant qui a terminé la réunion :

« Une scène émouvante alors se dévoile. Deux journalistes dont l'indépendance, le courage et le désintéressement méritent un hommage unanime, Merlet et Coriem, échangent solennellement le serment de sauver Lartigue. »

C'est alors que le président de la séance, M. Texier, donne lecture de l'ordre du jour suivant :

Mille citoyens réunis dans la salle cantonale de la Bastide, sous les auspices de l'Université Populaire Bastidienne,

Emus par les enquêtes qui ont paru dans « *Police-Magazine* » et dans la « *France de Bordeaux* » sur le cas de Lartigue, de Bellocq, condamné par la Cour d'assises des Basses-Pyrénées à quinze ans de travaux forcés,

Convaincus, après les explications fournies par les divers orateurs entendus, qu'une effroyable erreur judiciaire a été commise,

Protestent de toutes leurs forces contre cette parodie de justice qui consiste, pour un magistrat instructeur, à déléguer ses pouvoirs à un policier pendant tout un mois, surtout dans une affaire d'une telle gravité,

Constatent l'absence absolue de preuves de la culpabilité de Lartigue, ce qui a fait mettre en désaccord d'une façon flagrante le Jury qui décide et la Cour qui applique la décision,

Et, en raison des faits nouveaux qui viennent entièrement dissiper les quelques présomptions déjà si ténues,

Demandent la révision du procès Lartigue,

Se déclarent résolus à agir par tous les moyens pour obtenir que justice soit rendue.

Quand un journaliste a jeté sur le papier un peu de sa pensée ou beaucoup de son cœur, le papier s'envole. Ceux-là à qui nous nous adressons, nous ne les jonnaissons pas, nous ne les connaissons jamais. Sommes-nous lus ? Sommes-nous compris ? Nous marchons dans le noir, comme l'aveugle qui s'avance et tend le poing tête vainement un mur de ténèbres.

Je viens d'avoir cette rare et inoubliable fortune de voir mes lecteurs. Ah ! si l'homme penché devant son écriture, sur la page blanche, pouvait y voir ces faces anxieuses de vérité tournées vers lui, comme il tracerait mieux ces phrases qui veulent, qui doivent convaincre ! Comme il ferait bon marché d'une vaine littérature. Et comme il sacrifierait l'adjectif précieux à la simplicité nue et pure — pure et nue comme la vérité.

Dans une grande salle populaire, j'ai vu devant moi des visages rudes et graves de travailleurs. Et, durant qu'ils écoutaient les mots que nous leurs disions, je les imaginais, le soir, après la journée de travail, sous la lampe familiale, lisant les lignes que nous écrivions. Comment rester sans fierté et sans inquiétude à la pensée qu'elles peuvent faire, plus vite, battre leur cœur ?

..

En arrivant à la Bastide, sous une pluie fine, qui noyait le halo blanc de leur classique, un porche monumental s'ouvrait sur le faubourg sombre. Je voyais s'engouffrer une foule populaire à laquelle je me mêlais.

L'affiche portait : Université Populaire de la Bastide. Une effroyable erreur judiciaire a-t-elle été commise ? L'affaire Lartigue doit-elle être révisée ?

C'étaient à peu près les mêmes mots que j'écrivais, il y a quelques semaines, dans *Police-Magazine*. Et là comme ici, les points d'interrogation n'étaient qu'un artifice d'écriture. La réponse présumait une nécessaire affirmative. Je me revoyais, débarquant par un torride soleil d'août, le soleil de Pau, dans ce Béarn à la fois si hospitalier et si fermé, quelques feuillets du dossier dans mon sac de voyage. J'allais de porte en porte, à la recherche de la vérité.

J'avais rencontré un invraisemblable juge, j'avais rejoint un insaisissable témoin, j'avais acquis une poignante conviction, j'avais rapporté une péremptoire certitude : Onésime Lartigue, accusé du double assassinat des époux Domereq, avait été injustement condamné.

J'avais eu l'émotion un peu orgueilleuse d'écrire le premier ces mots-là. Et ce soir, sous cette pluie grise et cette blanche lumière, des hommes du peuple se pressaient, en masses profondes, pour entendre, pour répéter les mêmes mots. Déjà !... Est-il possible, vraiment, que la vérité ait marché aussi vite !

Aussi vite... Mais ne dois-je pas penser à celui qui est là-bas, vers les terres fiévreuses du désespoir et de la mort, ignorant encore de son destin ?

Aussi vite... Pourvu qu'elle aille assez vite tout de même.

..

La salle est profonde, blanche et nue. Une galerie l'entoure. A mes pieds, en bas de la tribune, là-haut, au long de ce large balcon, je vois cette foule avide et confiante. Ce sont des ouvriers, des employés. Sous la casquette, le béret rond ou le chapeau mou, toutes les faces sont tendues vers nous. Henri Cadier est à la tribune. Pour respecter sa noble modestie, c'est à peine si j'ai osé, au cours de l'enquête, vous parler de lui. Ce n'est pas parce qu'il fut l'avocat de Lartigue qu'il est l'homme de sa conviction. Il ne plaide pas une



Onésime Lartigue, condamné injustement et qui se trouve au bagne en ce moment.

d'âge mûr qui, par sentiment du devoir, s'engagea sans bruit pour la durée de la guerre, au sein de la mêlée, et reçut, sans les solliciter, les plus hauts témoignages d'honneur, cependant toujours au-dessous de son mérite.

Son emprise sur ce public populaire est considérable. Et cependant il parle sans emphase le langage le plus simple, le plus facile d'apparence. Sans une note écrite plus familièrement, durant plus d'une heure qui sembla si courte, il raconte avec clarté, avec logique, l'erreur effroyable. Sa nette conviction d'honnête homme est si démonstrative, qu'elle prend la tranquille assurance d'une opération mathématique résolue par un professeur qui se joue d'un problème évident. Quand il a terminé, en deux phrases brèves que la reconnaissance fait vibrer, il adresse au peuple, dont la générosité sauvera un autre homme, un cordial : « Merci ! » Tandis qu'il prononçait ce mot magnifique avec un accent qui m'entraînait dans le cœur, je voyais de rudes dockers, debout, les mains tendues, sous la lumière crue des réflecteurs.

..

Je ne sais comment je me suis trouvé debout, à mon tour, poussé vers eux, j'avais sans doute un peu préparé ce que j'allais dire, et qui peut-être eût ressemblé à un article que j'aurais écrit. Je n'ai rien dit de ce que j'avais préparé. J'étais tout près de ce peuple, toujours si sain, si généreux, même dans ses fautes, et qui veut tellement être bon et être juste.

Je comparais devant lui, et je lui



Notre éminent collaborateur Maurice Coriem, qui, envoyé spécial de *Police-Magazine* à Pau, fit une enquête magistrale à Bellocq et démontra l'innocence de Lartigue. Maurice Coriem, à Bordeaux, a été acclamé par l'assistance que son verbe généreux avait enthousiasmée. (H. M.)



M. R. Garnier, fondateur de l'Université Populaire de Bordeaux-Bastide, qui organisa la réunion.

frères, réclame, elle aussi, la révision du procès.

Le meeting de Bordeaux s'est tenu dans la grande salle de la maison cantonale de la Bastille, sous les auspices de l'Université Populaire Bastidienne. Une affluence considérable se pressait à cette réunion. La salle, qui peut recevoir sept ou huit cents personnes, en contenait plus d'un million. Une foule qui n'avait pu trouver place dans l'enceinte se pressait au dehors, derrière les portes et dans le vaste hall de l'entrée.

La séance.

La séance était présidée par M. Texier, professeur, président fédéral de la *Ligue des Droits de l'Homme*. Il était assisté de M. R. Garnier, secrétaire général du « Forum » et fondateur de l'Université Populaire de la Bastide. A la tribune avaient pris place MM. Artigue, secrétaire général de la *France de Bordeaux*, Blanchet, rédacteur à la *Liberté*, Champeil, du *Rappel Girondin*, Valbon, de *Bordeaux-Soir*, Bannie, président de la *Clarté Bastidienne*, et M<sup>e</sup> Voyer-Davasse, avocat à la Cour de Bordeaux. Le capitaine Lartigue, frère du condamné innocent, et plusieurs membres de la famille si cruellement éprouvée étaient également présents. M<sup>e</sup> Henri Cadier, défenseur d'Onésime Lartigue devant les assises de Pau, M. Dupuy, président de la section de la *Ligue des Droits de l'Homme* de Puyoo, et notre confrère J.-F. Louis-Merlet, auteur de l'enquête publiée par la *France de Bordeaux*, étaient



M<sup>e</sup> Cadier, du barreau de Pau, qui fut l'avocat de Lartigue et qui est le principal artisan de la révision. (Photo L. Denis.)

inscrits pour prendre la parole. Enfin notre éminent collaborateur Maurice Coriem s'était rendu à Bordeaux tout exprès pour y rendre compte du résultat de son enquête





C'est à Bordeaux, capitale de la Guyenne, antique cité dont la générosité est célèbre, que fut tenu un grand meeting où solennellement Lartigue a été réhabilité devant l'opinion publique. (K.)

apportais mon témoignage. Il y avait un millier d'hommes, de femmes. Je les voyais tous à la fois. Et je crois que je voyais aussi chacun d'eux. Quand je disais les déclarations successives et contradictoires de Saint-Guilley, témoin unique et « débile mental avéré », selon les termes de l'expert; quand j'évoquais le commissaire Arburu faisant enfermer dix jours le témoin dans une gendarmerie, au mépris de tout droit; quand je contais les rétractations de l'accusateur, les propos insensés du juge Sarthou qui, depuis que je les ai révélés, a cessé de juger, je voyais ces faces, toutes ces faces, se contracter et frémir. Et le même cri rauque de protestation jaillissait de leurs poitrines.

Ah ! le beau peuple !... Écrasé de labeur, de soucis, parfois de misère, il vient s'emouvoir de la détresse des autres. Il y avait là des chômeurs qui, le ventre vide, avaient fait cinq kilomètres à pied, sous la pluie, pour aller au secours d'un homme qu'ils ne connaissaient pas.

Quand leurs mains se sont tendues vers moi, je suis sûr de les avoir serrées avec affection. Je crains seulement de n'avoir pas mis dans mon geste assez de respect.

Mon ami Merlet, qui est aussi leur ami, et dont la voix vigoureuse leur clame chaque semaine, à l'Université Populaire, de courageuses vérités, est à son tour à la tribune. Solide et trapu, il a tourné vers la foule son masque énergique de consul romain. Il résume sa belle enquête, annonce la réparation, et flétrit l'erreur entêtée de juges passionnés. Les bravos crépitent.

Quand le président Texier, avec un geste inspiré, se tourne vers la famille du condamné et lui jette : « Devant le peuple, Lartigue est réhabilité ! » un sanglot de femme lui répond...

Le lendemain, je me suis promené dans ce faubourg populaire. Ils étaient mille hier à nous entendre. Ils sont dix mille aujourd'hui à répéter ce que les autres ont entendu. Un pâle soleil brille, un soleil d'hiver qui, sur les rives girondines, est presque un soleil de printemps. Sur les places, sous les porches, dans les cabarets, court un nom : Lartigue... Lartigue... Lartigue...

R. Garnier qui, au-dessus de toutes les politiques, a fondé l'Université Populaire de Bordeaux-Bastide me répétait la « formidable émotion » — c'est son mot — qui suit la révélation de ce procès. Il s'emploie à organiser une nouvelle réunion où cinq mille auditeurs entendraient les mêmes paroles nécessaires de vérité.

## AMOUR ET IPECA

L'imagination des femmes est infinie... surtout celle des femmes jalouses. Ayant dépassé la bonne moitié de son été, cette dame avait épousé un jeune mari à peine dans la fleur de son printemps.

Il arriva que la lune de miel — à la douceur un peu amère — à peine écoulee, le jeune époux prit l'habitude de sortir régulièrement deux soirs par semaine, pour aller au café faire un poker ou quelque passionnante belote.

L'épouse fut inquiète : son nouvel époux n'allait-il pas glisser à des jeux plus dangereux ? Que faire ?

Or, chaque soir de sortie, le mari se trouvait mal : vomissements, vertiges, malaises, et la femme couchait maternellement son jeune époux, le bordait au lit avec soin et lui prodiguait force tisanes émoullientes et dulcifiantes.

Le malade s'alarmait et se plaignait, il consulta la Faculté, qui n'y comprenait rien, cherchant en vain du côté de l'esto-

M<sup>e</sup> Henri Cadier espère et attend la même manifestation à Pau, là où fut prononcé le verdict injuste.

Et enfin, c'est à Paris aussi que l'appel de la sentence sera porté devant l'opinion.

La Ligue des Droits de l'Homme s'appête à concrétiser dans les formes du droit la rébellion populaire contre l'iniquité.

Le comité pour la révision du procès Lartigue sera constitué demain. Il faut, comme le disait cet ordre du jour qui faisait se lever des mains frémissantes sous la voûte illuminée de la maison cantonale, il faut que la justice soit enfin rendue ! Lartigue sera libéré.

Ce soir, j'avais à mes côtés le capitaine Lartigue, frère du condamné. Sa boutonnière modeste ne portait par la trace des honneurs humains que lui conférèrent dix exploits. Je regardais son fin visage montagnard dont la douceur triste ne connaît plus le sourire. Et je lui disais, pour répondre à son indicible mélancolie :

— Mon cher ami, les reporters doivent être comme les poètes. Pour bien voir ce qui est, il faut qu'ils soient un peu visionnaires de ce qui sera. Je vous assure que je vois souvent dans mes rêves un lointain navire que nous attendons au port, tous les deux. Son étrave fend l'horizon écumeux. Et, sur le pont, le geste d'un libéré nous salue.

MAURICE CORIEM.



J.-F. Louis-Merlet, le courageux polémiste de la France de Bordeaux, qui prit éloquentement la parole en faveur de Lartigue au meeting de Bordeaux. (Photo X.)

mac, du foie ou de l'intestin la cause du mal. Madame, un matin, renvoya sa bonne... patatras... La congédiée s'en vint trouver son patron et lui tint à peu près ce langage :

— Je dois avant de partir dire à Monsieur la vérité sur sa maladie... c'est Madame qui chaque fois que Monsieur voulut sortir me faisait mettre de l'ipéca dans son potage...

A ces mots, Monsieur ressentit une grande joie de n'être plus malade, puis une grande colère contre sa femme, cause de tant de vomissements et d'inquiétudes.

— C'est vous que je vomirai ! cria-t-il. Et il forma une demande en divorce. La huitième chambre, estimant que cette cure préventive à l'ipéca était une injure grave de nature à motiver le divorce, a, après plaidoirie de M<sup>e</sup> Raynoard, ordonné une enquête pour que le mari puisse faire la preuve de son empoisonnement.

Après tout, il y a progrès : mieux vaut l'ipéca que l'arsenic.

## On accuse, on plaide, on juge...

### Paulus n'aime pas les agents.

Jadis Paulus, le célèbre Paulus — cocardier et nationaliste —, chantait « En revenant de la revue », Paulus, tailleur à Cormeilles-en-Parisis, ne partage pas les idées de son illustre homonyme : il est communiste et n'aime pas l'uniforme.

Aussi, le 14 juillet dernier, accompagné de quelques camarades de la cellule communiste locale, le tailleur brandit-il, en revenant lui aussi de la revue, un indésirable... drapeau rouge.

Cris... vociférations... bataille... coups de pieds et de poings : arrivée des agents.

Paulus alors saisit un bâton et, libéralement, l'abattit sur les épaules de plusieurs représentants de l'autorité... A Guignol, le public est toujours contre Pandore, dans la vie aussi quelquefois, mais, ce jour-là, il prit parti pour les agents et, devant le tribunal correctionnel de Versailles où comparait, l'autre jour, Paulus tailleur, trois personnes — dont le gendarme rossé et un pompier — se montrèrent indignées de l'attitude du délinquant, qui, d'ailleurs, se défendit avec énergie.

— Ce n'est pas vrai, dit-il, je n'ai pas malmené l'agent, au contraire... je suis un défenseur de l'ordre !

Mais comme l'ordre ne doit pas être défendu le bâton à la main, Paulus fut condamné à cent francs d'amende.

Evidemment cela met cher le coup de bâton, en comptant les décimes... mais, une autre fois, le tailleur sera plus pacifique... en revenant de la revue.

### La fiancée, le mari et l'ex-fiancé.

M<sup>lle</sup> W... habite Mulhouse, M. S... est industriel à Paris... le second fit connaissance, au cours de relations d'affaires, du frère de la première.

— Ne seriez-vous pas disposé à vous marier ? interrogea ce frère qui songeait à « caser » sa sœur.

— Pourquoi pas ?

Et il fut convenu que la demoiselle alsacienne enverrait sa photo... ainsi fut fait : on se plut sur... images et par lettres, on décida de s'épouser. M. S... vint donc à Mulhouse pour une réunion familiale : que se passa-t-il ? On ne sait. Quoi qu'il en soit, il rentra à Paris non fiancé ; eut-il ensuite un remords de conscience ? On ne sait toujours pas, mais il revint et décida de se fiancer avec la jeune Mulhousienne.

Le repas pantagruélique qui — surtout en Alsace — prélude à toute manifestation matrimoniale fut commandé... Au soir convenu, les foies gras farcis de truffes voisinaient avec les oies dodues à souhait, les tartes aux fruits s'alignaient près des fromages savoureux, dans les carafes luisaient les vins aux reflets d'ambre et de rubis... la fiancée, vêtue de rose comme il sied, plaçait sur la table somptueusement ornée de verreries et de porcelaines une dernière gerbe d'œillets à la senteur de miel et de poivre, lorsqu'un coup de sonnette l'arrêta net.

Le télégraphiste tendait une dépêche. — Impossible de venir ce soir... suis grippé... prière de remettre fiançailles : S...

Les fiançailles furent donc remises... sine die. Cette formule parlementaire était en l'occurrence la seule exacte : il n'y eut pas de date fixée ce jour-là... ni jamais.

Le temps passa... Un beau matin, M. S... eut la surprise de recevoir une assignation en deux cent mille francs de dommages-intérêts qui lui étaient réclamés par un sieur P...

— Mais je ne connais pas ce personnage ! songea le pauvre M. S...

Mais, lisant plus avant l'assignation, il s'aperçut que ledit M. P... était aujourd'hui l'heureux époux de la demoiselle W..., de Mulhouse, au nom de laquelle il réclamait deux cent mille francs pour rupture injustifiée de fiançailles.

Au nom de M. S... M<sup>e</sup> Yvonne Netter plaïda devant la troisième chambre qu'il était vraiment paradoxal de voir un mari demander des compensations pécuniaires à l'ex-presque-fiancé de sa fiancée, et le tribunal, après avoir entendu M<sup>e</sup> Jeanne Lefebvre pour le mari, débouta celui-ci de sa réclamation... imprévue.

### Allo, Allo : Votre mari a une maîtresse.

— Allo, allo... c'est bien à M<sup>me</sup> Jambon — ô le joli nom euphonique ! — que je parle ?

— Oui.

— Eh bien, madame Jambon, je vais vous apprendre une nouvelle : votre mari a une maîtresse.

Clac ! Sur cette aimable annonce, la correspondante anonyme — car c'est une voix de femme qui téléphonait à la pauvre M<sup>me</sup> Jambon — a raccroché.

Mais, le lendemain, ladite correspondante reprenait l'appareil pour apprendre à M<sup>me</sup> Jambon que la maîtresse de son mari était jeune, blonde, mince et jolie.

— C'est bien naturel, concluait, implacable, la voix, puisque vous êtes vous-même vieille, brune, voire grise, grosse et laide !

M<sup>me</sup> Jambon, coiffeuse de son état,

chercha parmi ses amies et connaissances qui pouvait ainsi l'injurier par téléphone et lui donner des doutes sur la fidélité de M. Jambon, son époux ; elle fixa son choix sur une certaine Marguerite, qui avait occupé dans sa boutique les fonctions distinguées de manucure et qu'elle avait renvoyée parce qu'elle coupait mal les ongles des clientes et trop bien leurs doigts.

Et Marguerite manucure fut assignée en dommages-intérêts devant le juge de paix du huitième arrondissement par M<sup>me</sup> Jambon coiffeuse, pour avoir fait suspecter à celle-ci la vertu de M. Jambon, garagiste impeccable qui ne s'occupait que de ses autos et nullement de « demoiselles ».

— Je ne sais vraiment pas pourquoi mon ancienne patronne me poursuit, déclara la manucure, je ne lui ai jamais téléphoné !

— Vous mentez, mademoiselle Marguerite, répliqua, sévère, la coiffeuse, j'ai reconnu votre voix.

— D'abord, reprit la « poursuivie », je ne m'occupe ni de votre mari ni de ses « poules » (sic).

M<sup>me</sup> Jambon faillit s'évanouir d'indignation.

— Sachez, mademoiselle, que mon mari n'a pas de... de... enfin de ce que vous dites, d'abord parce qu'il m'aime.

Le juge de paix interjeta :

— Ce ne serait pas une raison.

L'imposante coiffeuse, campant devant la barre sa large et haute personne, ajouta :

— Ensuite parce que c'est un homme sérieux...

— Possible ! conclut paisiblement M<sup>me</sup> Marguerite, mais ce qui est sûr, c'est que je n'ai pu vous téléphoner, tous les soirs, que votre mari avait une maîtresse, parce qu'au moment indiqué par vous... j'étais au Maroc !

Et la manucure de montrer un certificat d'un coiffeur marocain établissant qu'à l'époque encriminée, elle se trouvait chez lui ; devant cette preuve absolue, le juge de paix débouta la demanderesse, qui s'en fut en murmurant :

— Qui m'a téléphoné, si ce n'est elle, que mon mari avait une maîtresse jeune, blonde, mince et jolie ?... Alors que vous êtes vieille, grise, grosse, pauvre M<sup>me</sup> Jambon, et pas très séduisante, ce qui ferait évidemment pardonner bien des choses à M. Jambon garagiste.

Sylvia RISSER.

## Ce que l'on fabrique dans les Prisons françaises

L'UTILISATION du travail pénal dans les chantiers, dans les usines et sur les navires est de date très ancienne. Par contre, le travail dans les prisons mêmes est relativement récent.

On attribue à Howard et au juriste Leyser l'idée d'utiliser les prisonniers au profit de la société. Ce fut l'origine des maisons de force allemandes qui, sous le nom de « ruckhauser », « spremauser » et « rapelhauser », firent leur apparition au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

D'une façon générale, le principe du travail pénal est actuellement partout admis. En France, les prisonniers exécutent les travaux les plus divers, fabriquant quantité de choses.

Confection de vêtements et effets d'uniforme : à Melun, Poissy, Montpellier.

Tissage, confection de toiles, couvertures, drap et droguet : à Fontevault et Clairvaux.

Brosserie (confection du bois) : Clairvaux ; (pose des soies et finissage) : Poissy.

Chaussures, havresacs : Melun.

Meubles en fer : Melun.

Imprimerie et reliure : Melun.

Menuiserie : Caen, Poissy, Ensisheim.

Chaiserie : Poissy, Fontevault, Caen, Loos et Nîmes.

Jouets : Caen, Riom.

Articles de tonnellerie : Clairvaux.

Cycles (confection et montage de cadres de bicyclettes) : Nîmes.

Tissage métallique : Riom, Melun, Caen, Cordonnerie : Nîmes, Ensisheim, Melun, Caen.

Pantouffles : Loos.

Chaussons : Loos et Clairvaux.

Espadrilles : Nîmes et Montpellier.

Sabots, galoches : Nîmes et Caen.

Chémiserie : Loos, Haguenau, Montpellier.

Lingerie, confection pour dames : Rennes.

Gants de tissu : Fontevault.

Meubles en rotin : Loos, Poissy.

Vannerie : Ensisheim.

Paillage de chaises : Poissy, Loos, Nîmes, Caen, Fontevault.

Cannage de chaises : Poissy, Loos, Haguenau et Caen.

Tresse de paille : Riom.

Boutonnerie de nacre : Clairvaux, Fontevault.

Filets et émouchettes (tennis, bicyclette, pêche) : Riom.

Articles en verre étiré : Riom.

Seringues hypodermiques : Melun.

Abat-jour et articles d'illuminations : Poissy et Melun.

Confection de sacs et cartonnages divers : Melun et Poissy.

Confection de sacs : Caen.



MARSEILLE. (De notre envoyé spécial.)

A MARSEILLE, l'affaire éclata comme une bombe. Un limier tenace, sombre et résolu qui, en plusieurs circonstances difficiles, avait fait preuve d'autant de courage que de flair, fut chargé de l'enquête. A la vérité, nul mieux que l'inspecteur Tomasi n'était capable de la mener à bien. Non que la Sûreté de notre grand port manque de ces hommes à la décision et aux réflexes prompts auxquels la Société s'en remet du soin d'assurer sa sécurité, mais, à Marseille, où la lutte contre les hors-la-loi internationaux, qui ont fait des vieux quartiers aux mille méandres secrets autant de bastions à peu près inaccessibles à l'humaine justice, revêt un aspect particulièrement âpre, le seul cran policier est insuffisant s'il n'est servi par une connaissance approfondie d'un « milieu » devant lequel, il faut bien en convenir, le « milieu » parisien est obligé de baisser pavillon. Or, l'inspecteur Tomasi connaît comme pas un tout ce joli monde et j'ajoute qu'il n'a pas son pareil pour vous débrouiller une affaire de mœurs. Il s'agissait précisément d'une assez mystérieuse histoire de traite des blanches...

Jamais encore les inspecteurs marseillais, qui sont cependant appelés journellement à poursuivre des enquêtes aux fins édifiantes, n'avaient eu à se mesurer à une bande de trafiquants aussi parfaitement organisée que celle de Pigère, aux ramifications aussi nombreuses et ténues, et dont la cynique activité dépassait tout ce qu'on peut imaginer. Et encore, l'équipe de Pigère, qui se spécialisait dans les « faux-poids », pour employer l'argot des placiers, n'agissait-elle qu'en liaison et en parfait accord avec des bandes similaires, elles-mêmes groupées en un étrange syndicat dont certains des véritables chefs restent à l'heure actuelle à découvrir.

Mais prenons plutôt l'enquête à ses débuts.

Il y a quelques années, la fille Mazure, accompagnée d'un « convoyeur » et de trois autres pauvres hétaires, s'embarquait à Bordeaux pour le Venezuela. Toutes les quatre étaient majeures et munies de billets et passeports en règle. Des régulières, en somme. Un gibier contre lequel la police ne peut rien. Elles furent envoyées ensemble dans un bouge de Caracas, où elles attendent encore que la générosité d'amants for-

tunés leur permette de revenir en France faire peau neuve. Mazure souhaitait d'autant plus vivement ce retour au pays qu'elle avait confié ses deux fillettes à la garde d'amis sur lesquels elle croyait pouvoir compter.

Mais le « syndicat » qui avait placé la mère, moyennant une honnête commission, estima que les enfants représentaient à leur tour une sérieuse valeur marchande. Certaines dispositions furent prises, en conclusion de quoi l'aînée des deux Mazure, dont le visage séduisant, éclairé par de grands yeux clairs, faisait déjà se retourner les passants, fut conduite dans une des plus hospitalières maisons de Miramas et, là, obligée de se prostituer au profit de ses nouveaux protecteurs. Elle avait quinze ans ! On accorda un répit de quelques mois à sa sœur âgée seulement de douze ans.

Mais la police des mœurs a ses « indiques », cauchemar des « réguliers ». Et une jeune fille de quinze ans, même quand elle paraît plus que son âge, fera toujours figure de clandestine dans le temple des déesses de l'amour tarifé. C'est sur la dénonciation d'un de ces indicateurs que la Sûreté marseillaise décida de mettre fin, pour un temps, à la carrière de messieurs les placiers en « faux-poids ».

Comme je l'ai dit, cette mission particulièrement délicate fut confiée à l'inspecteur Tomasi. Une brève enquête à Miramas, suivie d'une descente dans le cabaret où, sous la surveillance de solides chevaliers servants, une demi-douzaine de filles se livraient au commerce de leurs charmes.

Cependant que ces « dames » aguichaient les clients, ils étaient quatre, dans une pièce attenante, à brasser les brèmes en vue d'interminables parties de belotte.

— Haut les mains ! Police.

Imaginez une salle longue et étroite avec un pourtour de banquettes à l'équilibre incertain. Couleurs vives des murs, corrigées toutefois par la lumière bleue des appliques. D'une boîte à musique mécanique sort une valse surannée. Public de tous les jours, maigre, assez désargenté. Le champagne ne coule pas, mais les tables de bois, au vernis passé, sont poisseuses de liqueurs sirupeuses et bon marché.

La tenancière, un sourire crispé au coin des lèvres, s'avance :

— Messieurs, je m'étonne...

— Vous donnez pas cette peine. Montrez-nous plutôt votre livre. Quant à vous, messieurs, papiers. Compris ?

Inutile en effet de chercher à ruser.

D'un coup de poing, un policier ouvre la porte derrière laquelle les quatre partenaires continuaient à tuer le temps.

— Papiers, et pas de rouspétance !

— De quoi ?

— J'comprends pas.

— Et qu'est-ce que tu ne comprends pas ? Retourne tes poches, veux-tu ?

Les marlous n'en reviennent pas. L'un d'eux serre si fort sa cigarette qu'il la coupe net. Il tente de parlementer.

— Bien sûr que j'en ai, des papiers. Mais rien dans les poches, parole !

— Montre toujours.

Rassurés, les joueurs s'exécutent de meilleure grâce. Ce ne sont pas des novices et ce n'est pas sur eux que l'on trouvera des objets compromettants. Quant aux papiers, ils sont en règle.

Les limiers s'énervent. Allaient-ils faire chou blanc. C'est à croire, car, dans la salle, la fouille n'a rien donné non plus.

Le commissaire a terminé l'examen du

On parle beaucoup, dans le quartier réservé de Marseille et sur le Vieux Port, de l'affaire scandaleuse des mineures prostituées. A gauche : deux des infortunées victimes qui, malgré leur extrême jeunesse, furent « incurcées » dans des maisons closes de la région marseillaise.





livre de l'établissement, sorte de rôle du bord qui doit être soumis périodiquement la police locale. Ses yeux sombres sont pensifs comme si son esprit cherchait la solution d'un problème ardu.

— Bizarre, marmonne-t-il entre ses dents, mes informateurs ont été pourtant très formels.

Et, prenant brusquement son parti, il lance des ordres brefs :

— Perquisition générale ! J'entends que cette maison soit fouillée de fond en comble. Je vous demanderai également d'examiner la cave et de vider s'il y a lieu les placards.

A cette annonce, une nuance d'inquiétude passe dans les yeux de la tenancière, qui s'affale sur une chaise, sans oser regarder ses complices aussi atterrés qu'elle. Deviennent-ils eux aussi la redoutable signification des paroles du magistrat ?

Moins d'un quart d'heure plus tard, le cercle est formé autour de deux jeunes filles, des fillettes dirait-on, que les policiers ont découvertes dans un réduit où quelque un avait eu le temps de les enfermer.

Le commissaire a enfin ce qu'il voulait. Ses indicateurs ne l'ont pas trompé.

Munie de ce fil d'Ariane, la Sûreté marseillaise pourra utilement pousser plus avant ses investigations.

Le lendemain, à Marseille, l'inspecteur Tomasi eut ce qu'on peut appeler une journée chargée. L'interrogatoire de la tenancière, de ses pourvoyeurs et des fillettes ne laissait plus place au doute. On se trouvait en présence d'une honteuse affaire de traite des blanches, compliquée d'un trafic de mineures particulièrement répugnant.

Mazure, l'aînée des deux enfants de la prostituée de Caracas, avait été bel et bien « placée » en maison par des individus qui n'en étaient point à leur premier coup d'essai, ainsi que le prouvaient les aveux arrachés à leurs complices de Miramas. Mais l'enquête, encore à ses débuts, réservait des surprises.

Le patron profita du moment de répit que lui apportaient les vérifications en cours dans le Midi de la France pour mettre en branle la formidable machine policière.

Télégraphe et téléphone fonctionnèrent toute la journée :

« Police à Carpentras : dire ce qu'on sait de la jeune sœur de Mazure arrêtée à Miramas. »

« Police à Lille : enquêtez au sujet de la disparition d'une autre fillette confiée par sa mère à la garde de trafiquants. »

Il était donc déjà question de trois mineures livrées à la prostitution.

Moins de vingt-quatre heures plus tard, une réponse orientait définitivement l'enquête vers la bonne direction.

A Carpentras, en effet, on signalait avoir retrouvé la trace d'une Mazure âgée de treize ans. Un couple de trafiquants, sur lequel pesait les présomptions les plus lourdes, venait d'être arrêté. Mais les ignobles personnages prétendaient que l'enfant dont ils avaient la « garde » serait morte. Bien entendu, ils ne purent indiquer quel bureau d'état civil avait reçu la déclaration de décès. Toutefois le nom d'un intermédiaire apparaissait pour la première fois dans cette affaire aux replis multiples : Pigère.

Pigère ? L'inspecteur consulta les fiches de l'identité judiciaire. Le même soir, il roula sur la route d'Aubagne, délicieuse petite ville étagée sur l'Huveaune, une rivière au courant vif et qui se glisse en cascade entre des prés sylvestres piqués, çà et là, de romarins.

A Aubagne, il ne lui fut pas difficile de mettre la main sur le fameux Pigère et sur sa femme, la Panis, deux prises d'importance capitale.

Au domicile du couple, on découvrit une



La plupart des mères de « faux poids » avaient été envoyées au préalable par la bande de Pigère à Caracas, où elles étaient pensionnaires de maisons closes de cette importante ville.

nouvelle fillette, âgée d'environ trois ans. — C'est notre fille, dirent Pigère et la Panis.

Sans vouloir répondre et tout en se promettant de faire à ce sujet les vérifications d'usage, l'inspecteur commença sur place un interrogatoire serré, bientôt suivi d'une minutieuse perquisition.

Résultat d'abord négatif. Pigère, vieux cheval de retour, n'était pas de ceux qu'effraient les policiers. Mais le propre d'un homme comme Tomasi est la ténacité. Celui-ci, après avoir expédié à Marseille, sous bonne garde, ses deux clients, retourna, seul, à la demeure suspecte et se mit en devoir d'examiner les lieux centimètre carré par centimètre carré. Du beau travail ! Après de longues heures d'investigation, où sa patience plus d'une fois faillit l'abandonner, l'inspecteur découvrit, sous un carreau de la cuisine, une première cachette ; puis, en démontant une armoire, une seconde entre deux planches. Cette fois-ci, les preuves abondaient.

Des documents tombés en sa possession, il résultait, clair comme l'eau de roche, qu'une autre fillette nommée Reine Cavalieri, née le 22 octobre 1929, à Lyon, et déclarée par sa mère, Elisa Cavalieri, à l'état civil de cette ville avait été confiée à un bureau central de nourrices de Lyon tandis qu'Elisa était expédiée, à son tour, en remonte au Venezuela.

Par la suite, Pigère parvenait à se faire remettre l'enfant, qu'il déclarait sous son nom, au bureau des naissances à Marseille. L'enfant découvert chez Pigère n'était

donc, en réalité, que Reine, la fille de la prostituée Elisa Cavalieri.

Le même soir, à Marseille, en examinant les registres de l'état civil, l'inspecteur faisait de nouvelles et troublantes constatations. Le 4 janvier 1932, Pigère avait déclaré un second enfant comme étant né de lui et de sa femme. Or, habilement « cuisinée » une heure plus tard, la Panis reconnaissait n'avoir jamais eu d'enfant.

Enfin, de la Sûreté de Lille arrivait une réponse stupéfiante : les parents de la Panis habitaient cette ville et élevaient une autre fillette qu'ils croyaient être celle de leur fille.

Cela faisait déjà cinq fillettes d'identifiées, dont Mazure, de beaucoup la plus âgée, avait seulement une quinzaine d'années.

On devine le bruit causé par toute cette affaire dans la région marseillaise, en dépit des efforts des policiers pour la tenir secrète.

L'opinion publique justement indignée exigea que toute la lumière fût faite. Au vrai, c'était aussi l'avis de la Sûreté. Les premières découvertes dataient du 15 novembre, cinq jours plus tard, le Parquet possédait les données suffisantes pour ouvrir, sans errements, son information. Et à l'heure où nous écrivons la plupart des coupables, placiers, rabatteurs, trafiquants et tenanciers, sont sous les verrous. Seuls, quelques membres de cette entreprise inouïe de traite des mineures restent encore à appréhender. Leur capture ne fait du reste aucun doute, et du moins sont-ils mainte-

nant incapables de poursuivre leur abominable négoce.

Leur façon d'opérer peut se résumer ainsi : groupés en un solide syndicat, ils alimentaient les maisons spéciales de l'Amérique du Sud et se faisaient remettre par leurs victimes les fillettes qu'ils confiaient ensuite à la garde d'amis sûrs. On le voit, les entreprises de la redoutable mafia s'échelonnaient sur un grand nombre d'années.

Tandis que les mères se prostituaient à Buenos-Ayres ou à Caracas, les fillettes grandissaient sous une surveillance de tous les instants. Dès qu'elles avaient atteint l'âge de treize ans, il fallait qu'elles « rapportent » elles aussi. Conduites dans diverses villes de France et de l'étranger, elles étaient livrées à des tenanciers à la coule qui savaient leur faire rendre le maximum. Tous les bénéfices étaient partagés honnêtement par les associés.

L'enquête qui se poursuit dira combien de mineures on a ainsi obligées à se prostituer.

Entre temps, les rabatteurs ne dédaignaient point de s'occuper d'affaires tout aussi scabreuses que celle que nous venons de relater.

C'est ainsi que, le 17 novembre, les policiers marseillais, décidément sur les dents, réussissaient à s'emparer d'un certain Louis Santori, trente-six ans, tenancier d'une maison de tolérance à Gardanne, et Baptistin Brousse, trente-deux ans, exerçant la même lucrative profession.

Santori et Brousse étaient, sur-le-champ, inculpés de vagabondage spécial, de traite des mineures et de viol, sur la plainte d'une jeune fille, M<sup>lle</sup> Rosa Reinert.

Agée de dix-huit ans et venue de la Moselle, dont elle est originaire, chercher du travail à Marseille, Rosa Reinert avait été abordée le 13 octobre, à 9 heures du matin, sur le Vieux Port, par Louis Santori, qui lui avait fait des propositions aussi précises que scandaleuses. Sur son refus indigné, le Grand Louis n'avait pas insisté, mais, le soir, après avoir toute la journée suivi de loin la proie qu'il convoitait, il s'était jeté sur elle, dans une rue déserte, et, aidé par deux ou trois complices, il l'avait mise de force dans une auto.

Emmenée à Gardanne dans un hôtel, la malheureuse y passa la nuit. Au petit jour, le Grand Louis, comprenant sans doute qu'il n'arriverait à rien par la douceur, pénétra dans sa chambre et, malgré les cris et les supplications de la jeune fille, il la viola. Cette satisfaction accordée à ses instincts, le rabatteur — car c'en était un — conduisit sa victime à moitié évanouie au quartier d'Auberge Neuve, dans une « boîte » mal famée, « La Mosquée », tenue par son ami Baptistin Brousse. Après le viol, le « turbin ». Coup classique pour ces messieurs.

« La Mosquée » étant assez fréquentée et la jeune Rosa, de plus en plus malade, n'offrant plus guère de résistance, Grand Louis put toucher un pourcentage de 175, 150 et 160 francs pour les trois premiers jours.

Malheureusement pour lui, le martyr de Rosa allait prendre fin. La pauvre enfant, pour laquelle chaque « passe » représentait un nouveau supplice de sa chair déjà meurtrie, commença par délirer. Deux ou trois syncopes achevèrent d'effrayer Brousse, le tenancier, qui, de plus, avait à faire front aux objurgations de ses autres pensionnaires, dont le cœur était moins impitoyable que le sien.

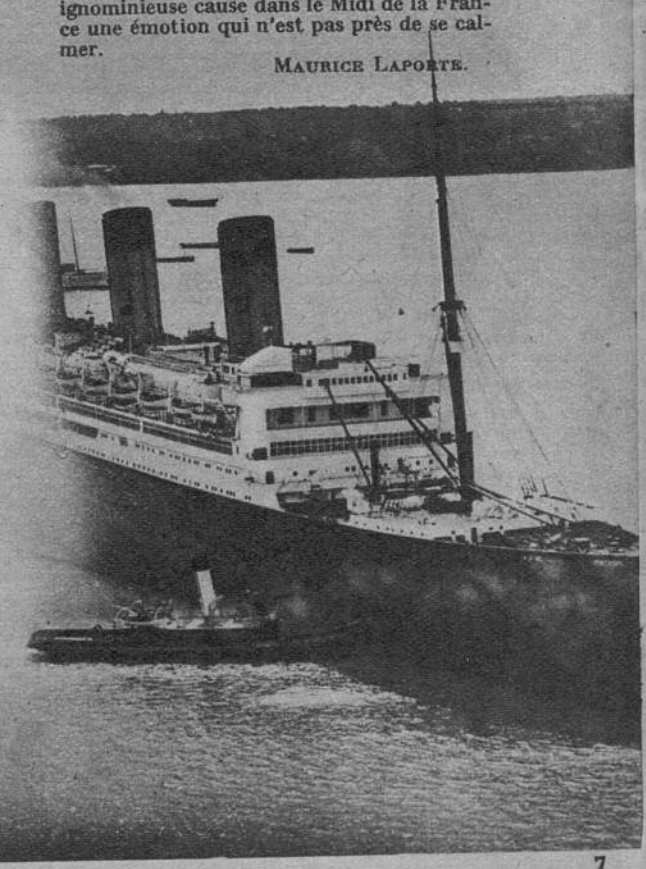
Le quatrième jour, il prit franchement peur et transporta Rosa Reinert à l'hôpital de la Conception.

C'est après avoir entendu cette dernière, quelques jours plus tard, que le chef de la Sûreté lança ses limiers sur les traces de Santori et de leurs complices.

Il appartient maintenant à la justice de dire, et ce ne sera pas la tâche la plus facile, quelle part de responsabilité incombe à chacun des membres de ce syndicat de trafiquants de chair à plaisir dont l'audace ignominieuse cause dans le Midi de la France une émotion qui n'est pas près de se calmer.

MAURICE LAPORTE.

A gauche : C'est à cet endroit du Vieux Port, à Marseille, que le Grand Louis enleva Rosa Reinert. Au milieu : Pigère. A droite : C'est sur ce navire que furent embarqués quelques « faux-poids » à destination de l'Amérique du Sud.





# SOUVENIRS DE FRESNES

Ces souvenirs de Fresnes dont nous commençons aujourd'hui la publication sont l'œuvre de Mme Jeanne Humbert, qui écrivit le « Pourrissoir », cette étude si sensationnelle de la vieille prison Saint-Lazare, qui parut dans les colonnes de « Police-Magazine ».

Mme Jeanne Humbert, nous le rappelons, fut la première femme journaliste condamnée à la prison pour infraction à la loi du 31 juillet 1920. Ses souvenirs de Fresnes présentent un réel intérêt rétrospectif. Nous avons tenu, avec l'impartialité qui nous caractérise, à laisser à l'auteur de « Sous la Cagoule » toute liberté de s'exprimer, ainsi que nous l'avons fait pour le « Pourrissoir ». « Sous la Cagoule » constitue un document unique sur l'existence des prisonnières.

J'ai donné dans le *Pourrissoir* (1) les motifs qui me valurent d'être condamnée à deux années d'emprisonnement et d'avoir connu, après le cloaque du Dépôt, la promiscuité malsaine et la repoussante saleté de la vieille prison de femmes Saint-Lazare.

À la lecture des lignes qui vont suivre, les lecteurs pénétreront avec moi dans le mystère de cette prison modèle, érigée à Fresnes-lès-Rungis il y a trente-quatre ans. Ils trouveront maintes fois l'occasion de s'apitoyer sur le sort des pensionnaires et jugeront sans doute sévèrement la discipline inexorable, la dureté du régime cellulaire qui est en vigueur dans cet établissement.

## DE SAINT-LAZARE A FRESNES

J'ai raconté qu'à Saint-Lazare — les lecteurs du *Pourrissoir* se le rappelleront sans doute — j'avais fait une demande d'encellulement.

Malgré l'avis défavorable du médecin de la prison qui avait été chargé de m'examiner — et, seule, l'infirmière qui l'avait assisté sait combien son examen fut sommaire — je ne doutai pas que ma requête, fortement appuyée par le directeur, serait agréée, et qu'à bref délai l'ordre arriverait de me transférer à Fresnes.

Je ne puis pas dire que cette perspective m'enthousiasmait. Toutefois le désir de connaître cette fameuse prison modèle, dont on m'avait tant parlé, me tenaillait. L'inconnu a toujours son attrait, même si on le suppose tragique. Baudelaire l'a écrit magnifiquement :

*Nous voulons, tant ce feu nous brûle le cœur,  
Plonger au fond du gouffre, enfer ou ciel,  
Qu'importe !  
Au fond de l'inconnu pour trouver du nouveau...*

Ce 30 juillet, la matinée avait été très chaude et l'après-midi s'annonçait torride. Retirée dans ma bibliothèque, qui avait pour moi le charme que l'oasis offre au voyageur perdu dans le désert, j'oubliais un peu les hideurs de ma lamentable existence de prisonnière, lorsque je fus tirée de ma quiétude par la voix de la fille de service :

— Faut faire vos paquets en vitesse ! (Cet en vitesse, l'aurai-je assez entendu !) Vous partez pour Fresnes !

Je vous l'ai dit : j'attendais cet ordre. Comment expliquer alors qu'il me surprit désagréablement et que, toute décontenancée, j'empilai maladroitement mes pauvres chères affaires auxquelles je tenais tant ?

Il fallait me hâter. J'eus à peine le temps de faire quelques adieux et de distribuer deux ou trois petits objets qu'on ne me permettrait pas de garder dans ma nouvelle prison. Au moment où j'étais sur le point de quitter ma cellule, je vis entrer

seur Colette, qui venait me dire adieu. Je fus très sensible à sa démarche ; son émotion n'était pas feinte, je ne pus céder la mienne. Nous pleurâmes... Je n'oublierai jamais ces ultimes minutes de mon séjour au Pourrissoir. Cet égoût contenait un fleur.

Après, ce fut l'inévitable et fastidieuse séance du greffe. C'est un local néfaste ; on ne peut y apprendre qu'une mauvaise nouvelle. Elle vint. Ce fut un des ronds-de-cuir qui me la donna : lorsqu'une condamnée quitte Saint-Lazare pour aller à Fresnes, le règlement exige qu'elle séjourne d'abord au Dépôt. Rien ne pouvait m'être plus douloureux. Combien de jours, combien de nuits devrai-je y rester ? Combien de temps y croupirai-je ? Le souvenir de tout ce que j'avais souffert dans ce lieu infect me traversa l'esprit en moins d'une minute.

Aux explications que je sollicitai, mon interlocuteur répondit, gouailleur :

— Non, mais des fois ? Vous ne vous imaginez tout de même pas qu'on va déranger des gardes pour vous toute seule ?

Evidemment... et j'appris qu'il était d'usage de ramasser dans d'autres prisons le contingent nécessaire à un « honnête chargement ».

Lentement, les formalités de la levée d'écras s'accomplirent et je quittai Saint-Lazare dans le panier à salade, où déjà se trouvaient quelques misérables prostituées. Je le quittai sans regret, mais aussi sans joie, car je n'allais pas à la liberté. Je continuais, hélas ! à monter au calvaire.

Ceci se passait un samedi et, dès mon arrivée au Dépôt, j'appris qu'il n'y aurait pas de convoi pour Fresnes avant le surlendemain. Beau dimanche en perspective, vraiment. Des pleurs embuèrent mes yeux. Je venais de me rappeler un dimanche de bonheur, un dimanche bleu que j'avais passé sur les bords de la Marne, avec mon mari et ma fillette. Mon mari ? Ma fille ? Quand serions-nous à nouveau réunis ?

Malgré tout, le lundi arriva. Vers onze heures, sous un ciel de feu, je montai dans une guimbarde camusé, dans laquelle étaient bouclés quelques prisonniers ramassés à la Santé. Ces condamnés, qui allaient être mes compagnons de route, partaient pour Fresnes afin d'y subir leur peine au quartier des hommes et ils jouissaient de leur dernière prérogative de prévenus en grillant les quelques cigarettes qu'ils avaient encore en leur possession.

Le voyage fut pénible, sous le terrible soleil de juillet qui incendiait notre prison ambulante. Des cages, insuffisamment aérées, s'échappaient une odeur plus écœurante encore que celle du lin qu'on rouit, et qui me suffoquait. Mon estomac criait famine, car je ne m'étais presque pas nourrie au Dépôt. Tout tournait et je crus m'évanouir. Heureusement, le hasard voulut qu'à ce moment-là un des gardes entr'ouvrit la porte de mon placard ; le peu d'air que j'aspirai avidement me redonna des forces. La voiture avançait difficilement et la traversée de Paris me parut interminable. Toutefois, la porte d'Orléans franchie, le voyage continua plus rapidement.

L'air, un peu rafraîchi par la vitesse de la voiture, pénétrait mieux dans mes poumons et, ragaillardie, je m'intéressai au paysage que je découvrais à travers le cadre étroit d'un vasistas, ouvert à l'avant du fourgon cellulaire.

Les villages de la banlieue sud, ces villages qui, hier encore, hier dimanche, avaient accueilli tant de couples enivrés du bonheur de vivre, je les traversais sous la surveillance de gardes de police, et j'allais à la reclusion. Ma condamnation

inique me parut plus révoltante et j'eus peine à dompter ma haine.

Mais voici la Croix-de-Berny. La voiture bifurque, s'engage dans une avenue. Je suis dans la prison de Fresnes-lès-Rungis.

## L'ARRIVÉE A LA PRISON MODÈLE.

Fresnes-lès-Rungis. Le nom de ce village, étrange et harmonieux qui devrait être chanté par les poètes et murmuré par les amoureux, sonne en réalité comme un glas. Il n'évoque que la solitude, sous une surveillance hostile qui la rend effroyable, et le silence sépulcral, plus morne que la mort.

Je sautai de la guimbarde à peine arrêtée. Des flammes dansèrent devant mes yeux, je faillis tomber et, pour éviter une syncope, je dus me raidir et faire appel à toute ma volonté. N'est-il pas naturel, me disais-je, que le grand air, la chaleur et la lumière vive troublent un être qui vient de vivre pendant treize mois dans l'atmosphère empuanti du Pourrissoir, pendant deux jours dans l'ombre et l'humidité fétide du Dépôt. Faisant un effort surhumain, je réussis à marcher comme un automate. J'entrevis un perron, des marches et, dans l'encadrement d'une porte, la silhouette indécise d'une femme toute vêtue de noir.

« Madame-Chef » — je sus par la suite qu'on la nommait ainsi — prenait livraison du « chargement féminin ».

— Par ici, dit-elle, d'un ton cassant et autoritaire.

Elle indiquait la porte. Il était temps ; je suffoquais, accablée par le soleil d'été. Cependant, dès que je fus dans le hall, l'ombre et la fraîcheur relative dissipèrent mon malaise et je pus, sans tituber, suivre les deux femmes, une toute jeune fille et une femme plus âgée que moi, à qui madame-chef ordonnait de pénétrer dans son bureau.

C'était une pièce de dimensions restreintes. Des femmes, vêtues uniformément de blouses blanches, et dont chacune était assise devant une petite table où s'entassaient des paperasses, nous examinaient effrontément.

La cérémonie s'accomplit : questionnaire, signatures, empreintes digitales, mensuration, rien ne fut omis. J'en connaissais trop les rites pour y prendre le moindre intérêt, et je vis non sans satisfaction entrer des surveillantes à qui madame-chef nous confia, avec les recommandations d'usage et cette courtoisie spéciale qui est l'apanage le moins discuté de l'administration pénitentiaire.

Comme ces chiens trop battus qui obéissent à tous les commandements, nous suivîmes nos nouvelles patronnes. Que dire de la mienne ? Elle était aussi quelconque que le peut être une femme. Rien n'émanait d'elle, ni douceur, ni dureté, ni charme, ni mépris ; elle était inexpressive et, pourrais-je écrire, sans visage.

La pièce où nous entrâmes toutes les deux était meublée d'une table et d'un tabouret en bois blanc. S'étant assise, ma gardienne inventoria minutieusement mon bagage, me donna l'ordre d'enlever tous mes vêtements, même ma chemise, et disparut en emportant les objets qu'elle venait d'inspecter.

Tandis que je quittais ma robe, je me reprochais amèrement d'avoir demandé mon transfert. Cette prison modèle me répugnait. Son silence monastique m'angoissait. Ses murs lisses me glaçaient et toutes les formalités d'entrée me révoltaient.

Enfin ma surveillante reparut, portant avec un suprême dégoût les différentes

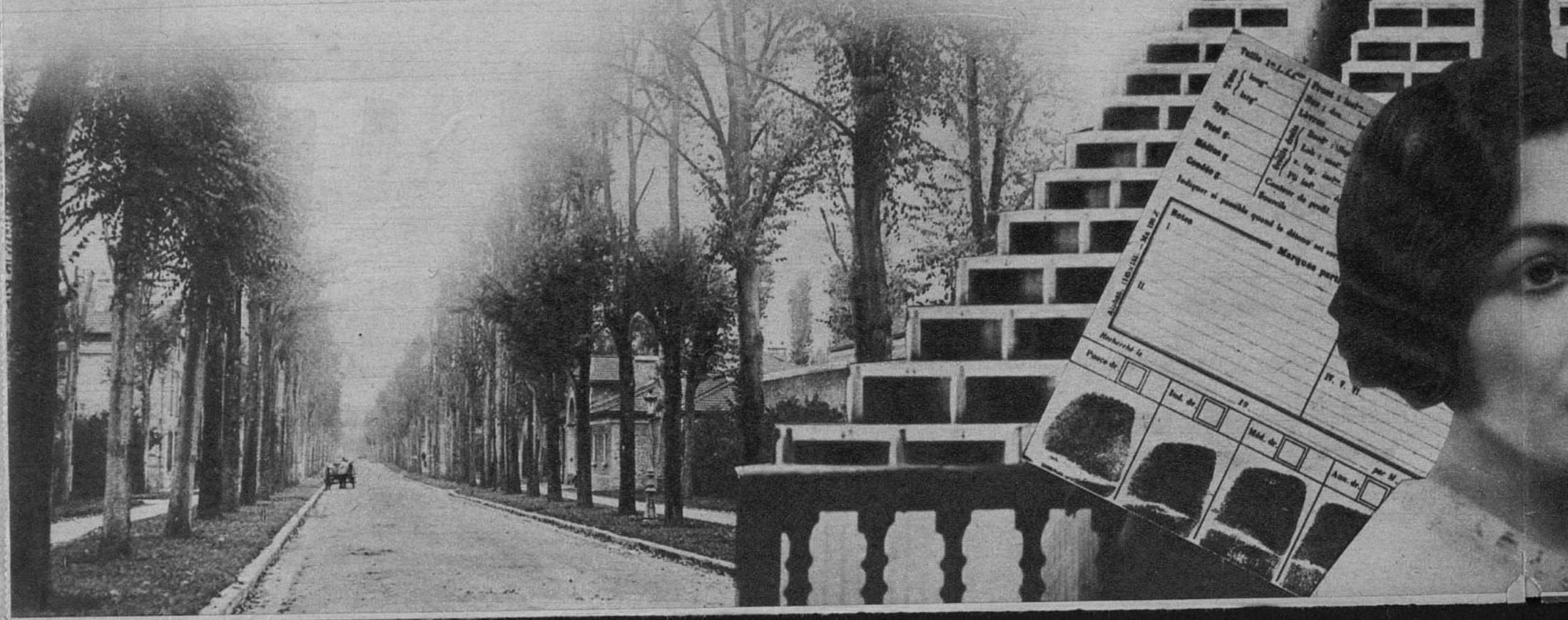


L'embarquement pour Fresnes.



Au-dessous : L'entrée de la maison centrale de Fresnes. (H. M.)

A droite : La chapelle de Fresnes. (H. M.)







pièces de l'ignoble uniforme des prisonnières de Fresnes.

— Quoi ? Vous n'êtes pas encore prête ? Est-ce que vous vous figurez que j'ai le temps de vous attendre ? Allons, un peu plus vite que ça, hein ! Ici, il faut obéir instantanément.

J'avais gardé mon dernier linge, car j'avais honte de me montrer nue à cette femme. Treize mois de Saint-Lazare n'avaient pas aboli ma pudeur. Je n'étais pas encore « dessal », comme disaient mes anciennes compagnes. Mais la surveillante me força à me déshabiller entièrement.

Dès que je fus en tenue de conseil de revision, la geôlière m'entraîna dans une salle de douches, où elle m'aspergea rapidement sans me permettre de me savonner. Ne vous semble-t-il pas que, ainsi donnée, une douche n'est plus qu'un geste vexatoire ? A Saint-Lazare, on n'envoie à la douche que les pouilleuses ; y aller, c'est risquer « la frotte » ; aussi la plupart des détenues, et moi-même, préférons-nous nous contenter d'ablutions plus modestes et, si nous n'avions dû nous laver qu'au bain, nous aurions adopté le régime sec.

La doucheuse n'ayant pas apporté de serviette, je dus, toute ruisselante, endosser la chemise réglementaire, qui était de toile rude, et m'en servir comme d'un peignoir-éponge. L'essuyage terminé, lorsque la chemise retomba le long de mon corps, j'eus l'impression d'avoir revêtu une robe à traîne, car elle avait été confectionnée pour une géante, et ma taille, sans être ridiculement petite, est un tantinet au-dessous de la moyenne.

Les difficultés surgirent lorsqu'il fallut caser le superflu de la toile dans le jupon administratif, deuxième pièce du trousseau, et je ne pus les surmonter que grâce à l'ampleur démesurée de ce jupon, assez large pour deux femmes ayant ma corpulence.

Ces deux pièces ne représentaient que les dessous de la toilette réglementaire et je dus les recouvrir d'une jupe, coupée dans une étoffe inusable d'un marron lit d'hôpital, comme j'en avais vu à Saint-Lazare, et d'un corsage dont la coupe grotesque me fit frémir.

Pour compenser sans doute cette débauche d'étoffe — ou, qui sait ? parce que l'équilibre est la loi primordiale de la nature — les bas que l'on me donna étaient des bas de liliputienne, trop courts, trop minces et trop étroits ; leur coton décoloré ayant cédé quand je les enfilai, ils se vrillèrent le long de mes mollets dès que je fus debout ; car on ne fournit pas de jarretières.

Enfin, les chaussons étaient, eux aussi, d'une étoffe trop mince qui s'effilochoa dès que j'eus piétiné pendant quelques heures.

Le ridicule de cet uniforme n'aurait pas été assez accentué si le costumier-modiste adjudicataire n'y avait ajouté un bonnet d'une forme inédite. Ce bonnet est une trouvaille ! Il est blanc, du moins pendant les premiers jours où on le porte, et il s'adonne de deux brides qui n'ont d'autre utilité, je pense, que de tremper dans les écuelles. Ni dur, ni mou, il se pare de déformations imprévues.

Lorsque j'eus ajusté la livrée qui fait des condamnés une race à part, une race maudite, je n'étais pas reconnaissable. Ma mère elle-même m'aurait dévisagée certainement sans se douter que j'étais sa fille. J'étais un être déchu, semblable physiquement à toutes les misérables qui expient, dans le silence et la solitude de Fresnes, les fautes qu'elles ont commises. Comme elles, la société me marquait d'infamie.

L'habillage terminé, la surveillante me déposa — c'est le mot — dans une cellule

du rez-de-chaussée qui portait le numéro 8. Elle m'y enferma et disparut aussitôt.

Allait-on me remettre mes objets de toilette ? Ce souci puénil m'interdisait toute autre pensée. Tout à coup la porte s'ouvrit brutalement :

— Voici votre capuchon. Ecoutez bien : vous ne devez jamais sortir de votre cellule, que ce soit pour aller à la promenade, au parloir ou en tout autre endroit, sans l'avoir sur votre tête. Votre figure doit être cachée complètement. Vous avez compris ? Arrangez-vous pour que je n'aie pas à vous le répéter.

Mais elle aperçut mon cou que j'avais dégagé du carcan qui l'enserrait, le chapeau me rendant ce supplice insupportable. Elle fut prise d'un accès de colère froide.

— Qu'est-ce que c'est que ce genre-là ? On ne fait pas de fantaisie ici ! (En effet.) On reste habillée comme le règlement l'exige. Que je ne vous reprenne jamais à faire de la coquetterie ! La punition serait au bout, souvenez-vous-en. Et vos cheveux ? On ne doit pas les voir sous le bonnet. Pas de frisettes, ici. Vos cheveux doivent être tirés. C'est le règlement. Je ne le redirai pas. Compris ?

Le mot règlement prenait dans sa bouche une importance bouffonne. Ce règlement, qui donc peut l'avoir voulu tel ? Et pourquoi exigeait-il une pareille dégradation de la personnalité, un semblable avilissement ? Quelle excuse peut-on trouver à cette aggravation burlesque d'un châtement que la privation de la liberté rend suffisamment terrible ?

Le règlement exigeait donc que j'eusse l'air d'une pénitente. Il faut avoir vécu à Fresnes pour pouvoir décrire l'allure pitoyable des condamnées qui, dès qu'elles ont revêtu la livrée d'infamie, ne peuvent plus marcher qu'en clopinant, avec l'allure gauche des cloportes. Quand elles se lèvent, leurs vêtements glissent et pendent si grotesquement que l'on dirait une bande d'épouvantails à moineaux. Recouverte de ces hardes, la femme la mieux faite paraît bancroche, bossue et coxalgique et l'on peut dire d'elle, pour parler comme à Saint-Lazare : « En v'la encore une qu'a été fabriquée dans un cor de chasse. »

Cette hideur ne serait-elle pas voulue ? N'ajoute-t-elle pas à la honte de la condamnée ? Quand il arrive qu'une photographie soit donnée d'elle, on ne peut s'empêcher de lui trouver, à cause de cette tenue, une vraie tête de criminelle.

Il faut savoir aussi comment se passe la séance de photographie au service anthropométrique, dans le « studio Bertillon », tout en haut de la tour Pointue, où l'on accède par un interminable escalier en colimaçon.

Les sujets sont amenés après un ou deux, et parfois trois jours d'arrestation. Ils ont passé une, deux ou trois nuits sur des grabats répugnants, sans dormir, et le plus souvent à côté de loqueteux grouillant de vermine. Leurs visages sont ravagés : fronts ridés par d'obsédantes pensées, regards effarés de bêtes traquées, lèvres contractées par la rage. Leurs vêtements, même propres, sont fripés ; leurs cous rentrent dans leurs épaules, leurs têtes sont figées par la crainte ; chez les hommes, la barbe a poussé : c'est dans cet état physique qu'on les pousse sur une chaise compliquée comme un fauteuil de chirurgien. Des griffes de métal les harponnent et les immobilisent pour que l'opérateur puisse les photographier sous tous les angles. La lumière féroce des phares à réflecteurs scrute les pores de leur peau.

Qui aurait un air avantageux sur une photo prise dans des conditions pareilles ? Sous le jet cru du magnésium, l'objectif

a accusé toutes les rides, accentué la moindre tare. Fouillées par lui, les physionomies les plus nobles paraissent serviles, les yeux les plus francs ont l'air sournois, les fronts les plus altiers semblent couverts d'indignes projets, les bouches les plus angéliques donnent l'impression de vomir des injures ; le sourire de Mona Lisa se muerait en une grimace atroce.

Evidemment, quand ces portraits, livrés sans retouches, sont publiés par les journaux, l'opinion publique est unanime à reconnaître qu'ils représentent vraiment de bien dangereux malfaiteurs. Et le service de répression marque une boule blanche.

Mais je reviens à ma gardienne, dont la réprimande a amené ces digressions. Elle était sortie de la cellule en claquant la porte, scandalisée évidemment par mon excessive coquetterie. Hélas ! je n'avais pas encore eu le temps d'emprisonner mon cou, ni de faire disparaître les mèches rebelles de mes cheveux, qu'elle reparut :

— Venez avec moi ; suivez-moi et arrangez-vous pour marcher au milieu des couloirs. Au milieu, entendez-vous ? Vous devez toujours marcher au milieu et surtout ne jamais longer les portes des cellules. Vous avez compris ? Je ne le répéterai pas !

Je la suivis.

— C'est comme ça que vous exécutez mes ordres ? Qu'est-ce que je vous ai dit pour votre capuchon ?

L'écho de la grande voûte enflait sa voix et ses mots chevauchaient l'un l'autre. « Ça pétait l'feu », aurait dit Mimi B... (1).

Ah ! le silence. Ce silence de rigueur pour les détenues, ne l'était pas pour elle ! Le capuchon ? Ma foi oui, j'avais oublié.

Vite je saisis la cagoule, la rabaisai sur ma tête et... je ne vis plus rien. C'est que, nouvelle venue, j'ignorais la « combine ». Ces cagoules, qui affectent la forme des têtes des cocottes en papier qu'on fait pour amuser les gosses sont fabriquées dans la plus grossière des toiles à sacs et elles interceptent complètement les regards.

La « combine » consiste à étirer les fils à l'endroit des yeux. Mais je ne le savais pas et je ne pus avancer qu'en hésitant, comme un aveugle sans canne, faisant des efforts inouïs pour suivre la blouse de ma gardienne qui n'était plus qu'une tache blanche presque invisible.

La tache disparut dans un trou. Je supposai que c'était une porte. J'entraî derrière elle :

— Vous pouvez enlever votre capuchon.

Je vis alors que nous étions dans une toute petite pièce, à peine plus vaste que ma cellule. Pour tous meubles, une table et une chaise. La surveillante, s'étant assise, ouvrit un registre et se mit à y copier une note qu'elle relevait sur une feuille volante. Puis, me tendant le pore-plume, elle me dit, toujours sur ce ton rageur dont elle ne pouvait se départir :

— Signez ! C'est la liste de vos affaires, qui resteront au vestiaire jusqu'à votre libération. C'est pas pour demain.

Je me risquai à lui demander mes objets de toilette, ceux du moins que le règlement autorise :

— Votre peigne est là (elle indiquait un des coins de la chambre), prenez-le. Du savon ? Je n'en ai pas vu. Vous n'aurez qu'à en acheter à la cantine. Votre brosse à dents... elle est par terre avec votre peigne, prenez-la !

(A suivre.)

JEANNE HUMBERT.

(1) Voir le Pourrissoir.

En bas : Notre collaboratrice M<sup>me</sup> Jeanne Humbert. (H. M.)

Au-dessous : Une rue de Fresnes. (H. M.)



# LA FANTASTIQUE EXISTENCE D'EDGAR DE BOURBON

Lorioli, certes. Mais Bourbon, pourquoi pas ?

Les deux torpilleurs n'ont pas tardé à riposter. Mais la stupeur est grande à bord. Quels étaient donc ces bateaux battant pavillon français, et avec qui on avait eu la veille des échanges de signes amicaux ?

Les voilà qui fuient à toute vapeur, les traîtres, démasquant un sous-marin qu'ils ravitaillaient en essence et dont l'une des torpilles bien placée vient abîmer la chaudière d'un des torpilleurs, qui se trouve dès lors manifestement hors de combat. Son camarade ne peut plus compter que sur lui-même, à présent, pour combattre le corsaire et essayer de l'envoyer par mille mètres de fond. Le torpilleur blessé est mis en panne. Son camarade ira le rechercher tout à l'heure, sa mission de chasse accomplie.

Vaillamment, il fait face au sous-marin ennemi. Soudain celui-ci plonge et on n'aperçoit plus que le sillage de son périscope qui fuit.

Le torpilleur, dont la vitesse est plus grande, arrive au-dessus du corsaire. Il distingue vaguement sa masse noire découpant sur un fond d'eau glauque. Deux bombes à retardement sont lancées. Elles l'ont été de façon telle qu'on aperçoit presque tout de suite après

une nappe grasse qui s'étend sur la mer, couvrant une grande surface. Le sous-marin a du plomb dans... l'aile et ses hommes vont mourir dans leur cercueil d'acier.

Mais que font les bateaux français ? Les traîtres ont pris une certaine avance que le torpilleur aurait tôt fait de rattraper. Malheureusement, son compagnon blessé, laissé en arrière, donne des signes de détresse. L'eau atteint maintenant la chambre de chauffe, qui risque à chaque instant de faire explosion.

À regret, les matelots abandonnent leur navire et prennent place à bord du torpilleur vainqueur.

Les deux chalutiers sont maintenant loin. On les a perdus de vue, mais les marins ont repéré leur superstructure et croient reconnaître deux chalutiers en permanence dans le port d'Athènes, appartenant à un armateur connu, sur qui aucun soupçon ne peut peser. Alors ?

On revient au havre. Immédiatement, l'Amirauté est alertée. L'armateur en question, interrogé, répond sans hésiter qu'en effet ces deux petits chalutiers sont bien sa propriété, mais qu'il les a loués depuis trois mois pour le transport des huiles et des pétroles à un... Bourbon, représentant d'une grosse firme américaine.

On se précipite au siège de la société. Là, on arrête le Grec dont la postérité ne nous donne pas le nom. On a tôt fait de démasquer le personnage qui, sous les ordres de Lorioli, s'occupe bien du ravitaillement des sous-marins ennemis perdus dans l'Adriatique et la Méditerranée, leur assurant l'approvisionnement en mazout.

Comment Lorioli fut-il averti de l'incident ? On ne sait, toujours est-il qu'on ne retrouve pas sa trace, et à son domicile ce ne sont, comme jadis à Venise, qu'armoires ouvertes et en désordre. De nombreux objets gisent à terre, jetés là dans la précipitation d'un départ rapide.

Le Grec, jugé par les tribunaux anglais, fut sévèrement condamné. Quant à Lorioli, prince de Bourbon, qu'une chance tenace persistait à protéger, il venait de filer entre les doigts de l'Intelligence Service.

À cette époque, une note du V<sup>e</sup> bureau demande à la Sûreté de Nice des renseignements sur un certain Edgar de Bourbon-Lorioli, qui loge chez deux dames X... dans le vieux quartier de la ville.

Les renseignements donnés sont favorables, mais un mandat d'arrêt ayant été lancé contre l'Italien, on demande aux agents de Nice de l'exécuter.

Trop tard. Une fois de plus, l'homme a quitté les lieux et est parti sans donner d'adresse. Évidemment.

Le torchon brûle pour lui dans ce secteur. Il est toujours resté en relations avec le haut espionnage allemand. Il a certainement un numéro matricule que personne ne connut jamais.

Il débarque peu de temps après à Barcelone, et on trouve trace de lui à quelque temps de là à Algésiras. On sait que, pendant la guerre, les sous-

marins allemands se ravitaillaient également en combustible sur les côtes espagnoles du Maroc, où des contrebandiers notoires venaient leur apporter, à des escales secrètes, le combustible nécessaire pour continuer leur route, semée de navires engloutis, vers Salonique.

La Sûreté française connaissait ce détail, ainsi que les bureaux du contre-espionnage, mais il leur était difficile de faire quelque chose. L'Espagne étant neutre, ils n'avaient pas le droit d'y opérer.

La vie du mystérieux espion est mal connue pendant l'année 1917. Nul doute qu'il accomplit sa mission avec un certain zèle, des besoins impérieux d'argent l'y obligeant.

Puis, on ne sait quelle mouche le piquant, il revient en Italie.

Sa figure est trop connue des services du contre-espionnage italien pour qu'il passe longtemps inaperçu. Un beau matin, on l'appréhende à la sortie de l'hôtel où il est descendu. Cette fois, on le tient et, sous bonne escorte, on le conduit à la prison de Milan.

Là, il n'est pas question de jugement. On le (Suite page 11.) HUBERT BOUCHET.



Le char modeste qui emporta vers la tombe Edgar de Bourbon n'était certes pas celui d'un haut personnage.

A en croire Edgar de Bourbon, son arbre généalogique révélait qu'il était originaire d'Autriche et il citait volontiers ses ancêtres. Mais que ne fait-on pas dire aux arbres généalogiques ?

La dernière demeure d'Edgar de Bourbon.



## UN GARDIEN DE NUIT DE RARE ESPÈCE



Elle est curieuse, l'odyssée du nommé Joseph Einsmann, de Mayence ! Joseph Einsmann, depuis dix ans, était occupé comme veilleur de nuit dans une usine. C'était un employé ponctuel, sérieux, qui avait épousé une veuve avec deux enfants.

Une tentative de cambriolage fut récemment découverte à l'usine. Joseph Einsmann, qui avait mis les malfaiteurs en fuite en tirant sur eux plusieurs coups de revolver, fut convoqué à la police pour tâcher de reconnaître ses agresseurs parmi quelques suspects « cueillis » dans les bas-fonds de la ville.

Devant les détectives, le gardien de nuit se troubla étrangement, puis se mit à pleurer. Intrigués, les schupos poussèrent plus loin l'interrogatoire de celui en qui ils voyaient déjà un complice des monte-en-l'air.

La vérité était tout autre. Séparée de son mari depuis douze ans, M<sup>me</sup> Einsmann avait pris les papiers et les vêtements de celui-ci pour obtenir un travail plus rémunérateur. Joseph Einsmann, réfugié en Amérique, ayant obtenu le divorce, son ex-épouse pouvait sans danger, et se faire passer pour lui à Mayence, où ils n'étaient jamais venus ni l'un ni l'autre, et même se marier (se remarier).

La nouvelle « épouse », interrogée à son tour, confirma de point en point la déposition.

L'usine de Mayence a déclaré qu'il ne lui était pas désagréable qu'une femme qui avait fait preuve d'un tel cran restât à son service ; mais la situation juridique de « Joseph Einsmann » reste, par contre, des plus embrouillées et lui vaudra, probablement, de sérieux ennuis.

L'un des inculpés est garçon d'hôtel dans un établissement habité uniquement par des Arabes. On le sait au mieux avec ses clients qui sont souvent généreux.

— N'empêche que je ne les aime pas ! s'empresse de crier le clochard. Quand on a dit que c'était bien fait, c'est justement que ça voulait dire : « Les agents, ils ont raison d'y rentrer dans la poire à ces sidis de malheur qui viennent manger notre pain et augmenter le nombre des chômeurs ! »

— Fait plus grave, termine le président, on vous a vus tous les trois attablés avec des belligérants une heure après la bataille.

— Qu'est-ce que ça prouve, demande le troisième inculpé... On ne pouvait pas boire avec les flics, tu qu'ils n'auraient pas accepté.

Finalement, faute de preuves, les trois hommes sont acquittés.

### Le marchand de vins du coin

C'est un gros homme rouge à la moustache tombante. Prévenu libre, il regarde à droite, à gauche, devant et derrière lui, paraissant attendre l'appel d'un client.

— Un coup de rouge ?... Un coup de blanc ?... Et que faudra-t-il servir comme apéro à monsieur ?

Le président le rappelle plusieurs fois à la réalité des faits qui motivent sa présence chez Thémis.

— En somme, vous n'étiez pas dans votre état normal ?

— Je n'avais pas bu, riposte l'homme. D'abord, c'est un principe, je ne bois jamais quand la boutique n'est pas fermée. Non, mais depuis le matin j'étais dans la cave à remplir des bouteilles. C'est sans doute les vapeurs de vin qui me sont montées au nez.

— Les vapeurs de vin, comme vous dites, riposte le magistrat, n'ont pas un tel pouvoir. Vous avez frappé votre premier garçon à coups de siphon et tiré un coup de revolver sur votre femme.

— Le revolver était chargé à blanc.

Le fait est reconnu exact.

Le revolver du prévenu servait surtout à intimider les clients qui s'étaient trop avancés dans les vignes du Seigneur.

Mais un témoin précise :

de Bourbon, militaire... né au château de Runckelstein, Tyrol.

Il est devenu général, par la grâce de Dieu, plutôt par sa grâce à lui... et l'empereur François-Joseph et la princesse Alice de Bourbon sont, dit-il, ses nobles parents.

Sa mégalomanie est de plus en plus forte. Comme toujours, il réussit à escroquer de nombreuses gens et les affaires militaires l'intéressent encore, il est reçu dans de nombreux cercles. Il y joue, tape ses camarades, et augmente ses subsides en prenant part à de nombreuses contrebandes d'armes.

A la pension de famille où il a sa chambre, la propriétaire n'a d'yeux que pour lui et brûle d'une vive flamme. C'est Candelaria Brau Sauler, mariée à un brave homme d'Espagne et mère d'un charmant bambin.

L'enjôleur a tôt fait de la prendre dans ses rêts et la pauvre femme est alors sous l'emprise complète du ruffian. Le ménage Brau Soler a de l'argent. Les pesetas voltigent rapidement et le chef de famille voit avec stupéfaction sa jeune et jolie femme, jusque-là très honnête, changer totalement de conduite. Cela est déjà grave, mais ce qui vient encore compliquer la situation, c'est que le compte en banque est réduit à zéro en peu de temps. Et un beau matin Candelaria, faisant litière de son passé d'honnête femme et de bonne mère de famille, part avec son suborneur.

Le mari porte plainte. Murcie, Tolède, Séville, vont tour à tour le couple, mais la police met fin à ces voyages.

La femme n'est pas punissable, mais il n'en est pas de même pour l'homme qui est son complice. L'orlioli-Bourbon est en prison à Séville.

## TRIBUNAUX COMIQUES

### Des mots...

Ils sont là trois pauvres bougres qui semblent échappés d'un asile de nuit.

Le président les regarde avec pitié et conte les faits.

Une bagarre entre sidis avait amené avenue Jean-Jaurès une solide équipe de Police-Secours.

Or, loin de fuir devant la police, les adversaires de tout à l'heure s'étaient retournés contre les agents et des coups avaient été échangés entre les policiers et les Arabes, laissant quelques hommes de part et d'autre sur le carreau.

Certes, nos trois inculpés n'avaient pas pris part à l'engagement, mais on leur reprochait d'avoir pris fait et cause pour les Arabes.

— On vous a entendu dire : « C'est bien fait ! » explique le président.

Le premier inculpé proteste.

— C'est pas vrai !

— C'est vrai, intervient le second clochard, mais qui dit que ça s'adressait aux agents ?

— On ne les a même pas regardés, dit à son tour le troisième inculpé.

Assez gêné par cette riposte, le président interroge le brigadier des agents.

— Ils ne nous ont pas regardés en disant ça, c'est vrai, explique ledit brigadier, mais ça ne pouvait pas concerner d'autres que nous-mêmes, vu que l'un d'eux a dit aussi : « Ces vaches ! »

— Les vaches pouvaient très bien être les sidis, reprend le deuxième inculpé.

— Ce n'est pas l'habitude ! riposte le brigadier qui obtient un assez joli succès.

Mais il y a d'autres preuves quant à la direction des injures.

## La fantastique histoire d'Edgar de Bourbon

(Suite et fin.)

laisse moisir dans un cachot, en prévention. Néanmoins, il échappe au tribunal militaire, et ce fut le tribunal civil qui eut à connaître de son cas.

La guerre était terminée... Les vainqueurs magnanimes.

Et puis, le grand nom qu'il portait — car il avait un passeport à son patronyme de Bourbon — influait en sa faveur, tant et si bien que sa culpabilité en tant qu'espion ne sut être formellement reconnue.

Mais il n'en avait pas fini avec la justice italienne.

Si sa carrière d'espion ne fut pas punie, il lui restait tout de même des comptes à rendre au sujet de son escroquerie commise à Venise en 1915. On se souvient qu'il avait omis de régler son logeur et avait été condamné pour ce fait à trois ans de prison par défaut.

Il prend un avocat, qui s'intéresse à sa cause, M<sup>e</sup> Venanzi, à qui il réussit à escroquer mille liras sous prétexte d'un héritage à toucher et de frais à payer pour le recevoir. Il est acquitté... Sa chance l'aurole toujours.

\*\*

L'Espagne l'attire. C'est encore là où il est le moins brûlé.

En mai 1920, Barcelone, le grand port méditerranéen, voit à nouveau sa silhouette toujours juvénile, mince, ses cheveux blancs ondulés et son allure d'officier de cavalerie. Son passeport est établi au nom de M. Edgar

## GALERIE CRIMINELLE

d'après les documents authentiques, Plaidoiries, Requisitoires et Pièces officielles de Procès

publiée sous la Direction de

### ARTHUR BERNÈDE



3fr.50

le volume illustré sous couverture en couleurs

EN VENTE :

Le Vampire de Dusseldorf  
Un gentilhomme assassin  
Lacenaire, le Napoléon des Bandits  
Mestorino

TALLANDIER (exclusivité HACHETTE)

G.7

## Pour Maigrir

Prenez les **PILULES GALTON** le meilleur amaigrissant  
Réduction rapide des Hanches, du Ventre, du Double-Menton, etc. Absolument sans danger  
Flacon avec notice, contr. remb.: 20 fr. 85 - J. RATIE, ph., 45, r. de l'Échiquier PARIS, 10<sup>e</sup>

— C'était la première cartouche qui était à blanc, les autres étaient... mortelles. Or, quand nous avons désarmé Michon, il allait presser encore une fois sur la gâchette.

Michon se défend :

— Je disais ça, mais je ne l'aurais pas fait. Et puis, j'étais en état de légitime défense.

— De légitime défense ? s'étonne le président.

— Bien sûr. Mon premier garçon n'est pas très équilibré. Il sortait de l'asile et à plusieurs reprises il avait menacé ma femme de lui faire son affaire en deux coups de cuiller à pot. J'ai cru qu'il en avait à mon épouse. C'est bien de la légitime défense ?

Le président a un bon sourire.

— Ah ! vous croyez que la légitime défense consiste à défendre sa... légitime ?

L'hilarité devient générale. Mais le magistrat ramène le calme.

— Vous vouliez vous débarrasser de votre femme dont vous aviez mangé la dot. Vos affaires étaient mauvaises. Vous alliez à la faillite. A Eugénie Courtois, la cuisinière de votre débit, vous aviez dit la veille : « Je sais bien que Jules est l'amant de ma femme, mais ça me plaît. Si seulement il pouvait l'enlever. » Vous avez même ajouté : « Malheureusement, elle pèse cent deux kilos, ça sera dur. »

Michon hausse les épaules et assure pour toute défense :

— Je n'ai pas tant d'esprit que ça... Et puis, d'ailleurs, à quoi que ça m'aurait avantagé de tuer ma femme et mon garçon.

— Vous ne pensiez pas les tuer, mais vous les avez frappés parce que vous étiez déçu. Le scandale qui devait amener un divorce à votre profit ne s'étant pas produit...

— Comme si c'était moi qui l'avais arrangé !

— Ma foi, c'est assez mon avis. Vous avez poussé votre femme dans les bras de votre premier garçon...

— Elle s'est bien poussée toute seule. Je les ai surpris...

Mais le gros homme s'interrompt pour dire à l'ahurissement général :

— Je demande la nuit close.

Finalement, le magistrat ayant compris hausse les épaules.

— *Nuit close* ou *huis clos*, reprend le commerçant, c'est toujours des cochonneries que je ne peux pas dire devant tout le monde !

Le *huis-clos* n'est pourtant pas ordonné et l'affaire renvoyée à huitaine, le principal témoin, le premier garçon, Jules, n'étant pas encore sorti de l'hôpital.

LE TYPE DU FOND DE LA SALLE.

Explorée, pantelante, Candelaria, sous les fenêtres aux lourds barreaux, gémit et attend son cher prisonnier. Elle fait tant et si bien qu'elle arrive à obtenir la libération d'Edgar, mais à la condition qu'il débarrassera immédiatement le sol cher à Cervantès, où depuis six ans il exerçait ses ravages amoureux.

Encore une fois, où aller ? La France accueillante le reçoit. Il trouve à Paris des gens que son nom prestigieux séduit encore. Mais l'âge est venu. C'est fini les succès de jadis. Il vit fort modestement, au jour le jour, toujours habillé d'une éternelle vareuse marron, d'une culotte courte kaki ; souliers éculés, portant cravache sous le bras. Il a l'air d'un maître de manège à qui la fortune n'a pas souri.

Il nous fut donné de le voir durant quatre années au café de la Régence, suivi de cette éternelle dame de compagnie qui, obéissant comme un chien fidèle, ne le contrariait jamais lorsqu'il racontait ses éblouissantes campagnes de guerre et sa vie à la Cour d'Autriche... Il fallut sans doute qu'il la poussât à bout pour que d'un rasoir vengeur, elle mit fin à la rocambolesque vie de ce prodigieux aventurier.

N'importe, sa façon de vivre, son intelligence indéniable, ses manières aisées de grand seigneur, laissent supposer que jadis sa mère eut quelque faiblesse pour un grand de ce monde et que le secret de la naissance de son fils (qu'elle lui confia) n'était pas le fruit d'une débordante imagination.

FIN.

H. B.

11



# La Solitaire de la Forêt



L'arrivée du Parquet de Saint-Malo sur les lieux.

## SAINT-MALO (De notre envoyé spécial.)

**A**INSI, en quelques semaines, mieux, en quelques jours, cinq crimes ont été commis, dont les victimes furent de vieilles femmes vivant seules en des maisons isolées sans relations, sans parents. Des victimes désignées, vraiment !

Cinq victimes. Cinq octogénaires. A Peruwelz, auprès de la frontière franco-belge ; dans les environs de Saint-Brieuc, en pleine forêt, dans le Massif Central, sur les bords ensoleillés de la côte méditerranéenne ; enfin, près de Saint-Malo.

C'est ce dernier crime que nous allons relater. La pauvre femme, comme les autres, ne se doutait pas de l'affreux danger qui la menaçait. Insouciance, rieuse malgré son grand âge, elle parlait de sa fortune et donnait à manger aux oiseaux, ses voisins...

..

Une vieille famille que celle des Monnier ! Depuis cent ans, de père en fils, ils exerçaient la profession de sabotiers. Leur demeure était bâtie presque en pleine forêt du Mesnil, au carrefour des routes de Combourg à Miniac-Morvan et du Tronchet à Tressé.

C'est dans cette vieille maison au toit endommagé mais dont les solides murs de pierre avaient courageusement résisté à toutes les intempéries, aux furieux vents venant de l'ouest, c'est dans cette maison, qui avait vu naître et mourir tant de Monnier, que vivait la dernière survivante de la race.

Célibataire, abandonnée du reste du monde, M<sup>lle</sup> Monnier continuait à exercer le métier de ses ancêtres. Son prénom — Théotite — ne pouvait mieux s'allier à la vétusté des lieux, à cette atmosphère d'oubli et de mort qui régnait dans les chambres humides. Les papiers peints, posés il y a dix lustres, souillés et s'en allant par lambeaux, disparaissaient sous une multitude de photographies à demi effacées, d'images religieuses, de puérils tableaux champêtres et de calendriers depuis longtemps périmés.

La demeure du passé... Théotite Monnier, malgré ses quatre-vingt-trois ans, continuait son dur labeur. Bien sûr, elle n'abattait guère d'ouvrage. Cependant, levée de très bonne heure, elle allait dans la forêt sélectionner les meilleurs bois et, rentrée chez elle, taillait encore quelques lourds mais solides sabots. De petites rentes l'aidaient à assurer sa modeste existence.

Au demeurant une très brave femme, que personne ne voyait — ou si peu ! — mais que tout le monde estimait et respectait.

— C'en est bien « une du bon temps d'autrefois ! » disait-on d'elle avec une nuance d'admiration.

— Pour sûr ! Et, taillée comme elle est, capable de dépasser la centaine, jamais elle ne sera malade !

On oubliait que la maladie est quelquefois remplacée par le crime.

Le crime fut découvert mardi dernier, dans l'après-midi.

Il était environ 16 h. 30. Des grands arbres jaunis par l'automne, les dernières feuilles tombaient mollement dans l'immense forêt déjà obscure. M. l'abbé Egault, recteur de la paroisse du Tronchet, qui regagnait son village, marchait le plus rapidement possible, pour lutter contre le froid qui le saisissait.

Arrivé au carrefour des deux routes — dit « carrefour de la Croix de la Mission » — il s'arrêta :

— Si j'allais dire bonjour à la mère Monnier ? songea-t-il.

L'heure tardive le faisait hésiter. Il se décida pourtant et se dirigea vers la vieille bâtisse.

Au rez-de-chaussée, comme au premier étage, le logis était obscur, silencieux.

Sans savoir au juste pourquoi, l'abbé Egault se sentit saisi d'une sorte d'appréhension. Il appela, par deux fois :

— Mademoiselle Monnier !

Seuls les indéfinissables et mystérieux bruits de la forêt lui répondirent.

— Mademoiselle Monnier !

Le silence, la nuit...

Alors le prêtre, justement inquiet, s'approcha du seuil. La porte donnant accès à la pièce principale était ouverte. Il pénétra à l'intérieur, toussa pour annoncer son arrivée et, à nouveau, cria. Ce fut en vain.

Le silence, la nuit...

Le briquet qui s'ouvre en un déclic d'acier, la lampe qu'on allume et l'ombre démesurément agrandie du visiteur dansa sur les murs.

Soulagé par ce simple geste auquel il n'avait pas songé tout d'abord, l'abbé Egault respira.

— Bizarre ! murmura-t-il.

Puis, la lampe à la main, il commença la visite de la maison.

M<sup>lle</sup> Monnier n'était pas dans la salle commune, ni dans la pièce contiguë. Elle ne se trouvait pas non plus dans les deux pièces du premier étage. Mais, partout, on pouvait constater un désordre indescriptible. Les meubles avaient été fouillés minutieusement ; par terre, le linge traînait, pêle-mêle avec de menus objets, des souvenirs de famille, un missel, un chapelet.

Le lit était bouleversé, les meubles renversés.

Au début, le brave curé ne comprit pas. Puis, ayant longuement regardé ce singulier désordre, il réagit :

— Si c'était...

Sans même achever sa pensée, il descendit le plus vite qu'il put les marches de l'escalier accédant au rez-de-chaussée, bien décidé à se rendre au plus tôt à la gendarmerie, pour raconter ce qu'il avait vu et signaler la disparition de l'octogénaire.

Cependant, une fois dehors, il s'arrêta. A sa gauche, un cellier appartenant à la maison s'étendait sa masse sombre. Il attendit plusieurs minutes avant que d'oser.

Ensuite il retourna prendre la lampe et pénétra dans le cellier. Sa paroissienne était là, étendu sur le sol ; derrière sa tête, on voyait deux profondes blessures, d'où le sang avait coulé abondamment, le sang coagulé qui maintenant collait aux semelles de M. le curé. La pauvre vieille était morte.

Mais un prêtre n'a pas peur de la mort. L'abbé Egault, ayant fait le signe de la croix et dit une courte prière, s'élança sur la route conduisant au village.

En chemin, il s'arrêta et prévint les plus proches voisins de la vieille femme, M<sup>me</sup> et M. Hesry, M<sup>lle</sup> Grignon, M. Gruenais.

— Courez vite, leur dit-il, M<sup>lle</sup> Monnier est morte, dans son cellier.

Un peu plus tard, les docteurs Pitois et Perré, du bourg voisin, arrivaient sur les lieux et concluaient formellement, après un examen sommaire, à un assassinat, commis avec un « gourdin ».

..

La brigade de gendarmerie de Château-neuf commença l'enquête et entendit les premiers témoins. Alors M<sup>me</sup> Hesry parla :

— Notre voisine — ou presque, car quatre cents mètres nous séparaient — quoique vivant presque misérablement, passait dans la région pour avoir une certaine fortune. On disait qu'elle jouait à la bourse, en secret, et qu'elle avait même perdu d'assez fortes sommes, ces dernières années, dans les krachs des mines de Pont-péan et de la banque Gilbert.

« Lorsqu'on lui parlait de cela, M<sup>lle</sup> Monnier, que nous ne voyions d'ailleurs que très rarement, haussait les épaules, mais ne démentait pas ces bruits. Ainsi la légende se fit qu'elle gardait chez elle d'impor-

tant

tant

tant

tant

tant

tant

tant

tant

tant

tant

tant

tant

tant

tant

tant

tant

tant

tant

tant

tant

tant

tant

tant

tant

tant

tant

tant

tant

tant

tant

tant

tant

tant

tant

tant

tant

tant

tant

tant

tant

tant

tant

viens souvent ici, mais n'y étais pas hier, ni avant-hier. Je suis innocent, laissez-moi !

Il dit cela d'une voix saccadée. Un farouche entêtement se lit dans ses yeux.

Cependant ces renseignements précis ont été fournis aux enquêteurs. Le juge d'instruction poursuit :

— Le témoin Hesry vous a signalé comme ayant des leggings. Vous prétendez avoir porté des sabots durant toute la journée d'hier. Or, votre femme vient d'avouer que vous n'aviez mis vos souliers que le soir. Allons, répondez !

— Les gendarmes m'ont déjà demandé cela toute la nuit. Je leur ai dit que j'étais innocent !

Ainsi la lutte se poursuit-elle. Elle ne durera pas. Brusquement, M. Gouet se penche vers Lebrez.

— Avouez, cela vaut mieux. Les empreintes correspondent...

Une minute s'écoule, lourde, pénible, indéfiniment longue. L'homme est vaincu. Il se « met à table » et commence son sinistre récit :

— C'est moi. J'avais entendu dire que M<sup>lle</sup> Monnier avait de l'argent, et l'idée me vint de la tuer pour la voler. Je vins mardi près de sa maison et me cachai derrière un buisson, au bord du chemin. J'attendis longtemps, longtemps, plusieurs heures, un lourd bâton à la main.

« Enfin, la vieille arriva, ouvrit la porte de sa demeure et revint vers le cellier. C'est là que je la rejoignis. Deux violents coups derrière la tête et elle roula, sans connaissance.

« Pendant quelques instants, je restai immobile, pour voir si elle allait remuer. Pas de danger, elle était morte !

« Je suis ensuite entré chez elle, j'ai fracturé des meubles et tout mis sens dessus dessous. Dans une armoire j'ai trouvé seize francs ; c'est tout ce que j'ai volé. Voilà.

— Vous ne regrettez rien ? demanda le substitut du procureur de la République.

La brute leva vers lui un regard de bête traquée et répondit :

— Si, je regrette, je regrette.

Il déclara cela sans conviction, sans sincérité, mais soudain il fondit en larmes, gémissant :

— Ma femme, mon fils, ma pauvre femme.

— Emmenez-le, ordonna le juge d'instruction.

..

Le village du Tronchet a retrouvé son calme.

Celui que l'on crut un moment coupable, Jules Festoc, a regagné le domicile familial et raconte en riant, à ses amis, la mésaventure qui lui est arrivée. Il n'en a pas gardé trop mauvais souvenir.

François Lebrez, après avoir signé ses aveux, a été transféré à la prison de l'Espérance — ô ironie ! — à Saint-Malo, en attendant sa comparaison devant les juges.

La pauvre « demoiselle Monnier » repose maintenant dans le petit cimetière du pays, aux côtés de ses ancêtres, les rudes sabotiers.

Et chaque jour l'abbé Egault, le bon curé, dit une prière à son intention.

Et la femme de l'assassin, serrant contre elle sa petite fille, soupire lamentablement :

— Mon homme était fou lorsqu'il fit cela ! car il aurait été incapable de faire du mal à son prochain. Il était fou, le pauvre, il était fou !

Cependant que dans l'immense forêt du Mesnil, sur les arbres dépouillés, les oiseaux qui restent sont tristes, car leur vieille amie, « la solitaire de la forêt », ne leur rend plus jamais visite et n'apporte plus, comme de coutume, les miettes de pain qu'ils attendaient.

La race des Monnier s'est éteinte.

GÉO GUASCO.



A gauche : L'abbé Egault, qui découvrit la victime.



A droite : Le fermier Hesry explique comment il reconnut François Lebrez.



# LE TRIO

## La fin du mystère Donald Ross



De haut en bas : Serge Sauvageot, Anchisi et Guillemot. (R.)

**SAINT-JULIEN-EN-GEVENOIS**  
(De notre envoyé spécial.)

Et puis quoi !... Vous m'avez, c'est entendu... Mais faites pas les malins, je l'ai plus que vous... On verra bien qui rira le dernier...  
Guillemot, content de sa phrase, jeta un regard en dessous aux gendarmes et inspecteurs qui, après six heures d'effort, venaient de lui arracher l'aveu de sa participation dans le drame de Maisons-Laffitte.  
Cela se passait la semaine dernière dans un petit pays savoyard, à quelques kilomètres à peine de Genève, à Saint-Julien-en-Genevois.  
Après l'interrogatoire de Guillemot, ce fut le tour d'Anchisi. Comme Sauvageot avait déjà mangé le « morceau » précédemment, le trio put bientôt regagner la prison. Le mystère de la mort de Donald Ross était élucidé.  
Présentons donc les trois héros de cette lamentable histoire.

Seauvageot, vingt-six ans, maigre, pâle, les épaules voûtées, une tignasse folle, la tête toujours courbée, c'est un malheureux, peu intéressant, c'est l'esclave, celui qui obéit, qui accepte les tâches les plus lourdes. Dans l'uniforme de prisonnier, il fait piètre figure. On ne sait si ses jambes tremblent de froid ou de peur et dans tout son visage encombré par une courte barbe hirsute, il ne ressort qu'une chose, un regard hébété de bête traquée. C'est un malheureux sans volonté, il s'est laissé aller, c'est un homme perdu, il ne lui manque qu'un jour de prison pour être reléguable.

Guillemot ! Voilà la vraie fripouille. Petit, courtaud malgré son aspect malingre, il respire la malice, l'habileté. Ses gestes ont toujours quelque chose de narquois, et la façon dont, en se déhanchant, il traîne la savate est superbe. Il gouaille, il rit à la barbe et au menton des gendarmes. Ses yeux paraissent toujours fouiner quelque part, ils brillent d'un éclat particulier dans sa face émaciée. Vif, alerte, toujours en mouvement, c'est l'esprit imaginaire de la bande.

Anchisi est plus grand que tous deux. Il est grand et il est le chef. Il n'en paraît d'ailleurs que plus maigre. Il est frêle, efflanqué, c'est un dangereux récidiviste, il est nettement plus intelligent, plus froidement intelligent que ses complices.

Voilà la bande !  
Ah ! On pouvait rechercher sans résultat les assassins de Donald Ross. On les cherchait partout où ils n'étaient pas. Ils étaient tout simplement en prison !...

L'histoire mérite d'être rappelée.  
Le 30 août au soir, des chenapans pénétraient dans la demeure des époux Perret, à Thonon-les-Bains. Aussitôt ils torturèrent les malheureux, leur brûlant la plante des pieds. Il s'agissait pour eux de se faire donner l'argent que les Perret avaient reçu quelques jours auparavant de leur propriétaire à la suite d'un différend.

L'argent, ils ne l'eurent pas, car il était déjà en banque, et ils durent repartir bredouilles.

Malheureusement, Sauvageot laissa sur place sa carte de visite, en l'espèce un certificat de travail à son nom, le seul peut-être qui lui ait été délivré dans sa courte existence.

Comme la bande était connue, que chacun avait déjà été arrêté et condamné plusieurs fois, les gendarmes déduisirent aussitôt : « S'il y a Sauvageot dans l'affaire, il doit également y avoir Guillemot et Anchisi. »

La chasse commença.  
Le trio fut tout d'abord inquiété, sans qu'on sache qu'il s'agissait de lui.

Le 16 septembre, tous trois étaient retenus dans le bureau du chef de gare de Laroche pour avoir pris à Paris, en direction de Lyon, le rapide 25 sans billets.

Tous trois déguerpirent au moment propice, quelques heures plus tard, ils tombèrent sur les gendarmes de Tissy, dans l'Yonne, auxquels ils échappèrent également.

Puis, le 17 septembre, à Dijon, la police mit la main sur Sauvageot. Il errait sans un sou en poche et était sur le point de commettre un cambriolage.

Il fut incarcéré à la prison de Saint-Julien-en-Genevois, où ses « petits amis » ne tardèrent pas à le rejoindre.

Le 4 octobre, grâce à une heureuse indiscretion, Guillemot était appréhendé à Bellegarde.

Restait Anchisi. Toujours grâce à une indication dont, tout à l'heure, nous donnerons la source, il est bientôt signalé à Aix-les-Bains. La police perquisitionne dans la chambre de sa maîtresse tandis qu'il s'enfuit par le tuyau de la cheminée. Sa maîtresse, qui est enceinte, se fait hospitaliser à Bourg quelques jours plus tard, et c'est à Bourg que la surveillance redouble. Début novembre, Anchisi est arrêté dans cette ville.

Le trio est en prison à Saint-Julien, on tient les agresseurs de Thonon, pensent-ils. Ils ont tous purgés leurs peines précédentes et on espère seulement qu'ils avoueront en plus quelques menus vols, commis çà et là.

C'est alors que la précieuse indicatrice dont nous avons déjà parlé met les enquêteurs sur la trace de la vérité.

Guillemot, avant son arrestation, me confia, dit-elle, qu'il avait pris part au coup de main de Maisons-Laffitte.

Quel renseignement ! Et deux jours plus tard, les gardiens de la prison interceptaient un billet rédigé par Sauvageot à l'adresse de Guillemot, billet caché dans une miche de pain et ainsi conçu :

« Nous n'étions pas à Paris le 16 septembre, les journaux disent qu'on l'a vu le 17... »

Le 16 et le 17 septembre sont justement les dates qui correspondent avec la mort de Ross ! Il ne fait plus de doute, il faut agir.

Le capitaine de gendarmerie Raffart-Dutret et le maréchal des logis-chef Genoud, qui souvent ont eu maille à parir avec les malandrins, qui plus d'une fois ont eu l'occasion de les arrêter et qui sont parmi les principaux artisans de la réussite de cette affaire, firent appel, une fois qu'ils eurent ces éléments en main, aux brigades mobiles, de Lyon et de Paris.

Paris dépêcha le commissaire Blancheland; Lyon, l'inspecteur principal Chavannes et l'inspecteur Moyné. Et c'est ainsi qu'il y a quelques jours, après une journée et demie d'interrogatoire, on connut enfin la vérité sur la mystérieuse affaire, Ross.

Elle fit grand bruit à l'époque et les principaux points sont restés gravés dans les mémoires. Il s'agissait pour la police d'éclaircir les questions suivantes : Comment Ross était-il mort, entre le 15 et le 18 septembre ? Comment et dans quelles conditions il avait été ligoté avec les fils électriques de son appareil de T. S. F. ? Quels étaient ses agresseurs ?

Autant de questions qui étaient restées sans réponse jusqu'à ce jour.

Voici les aveux de Sauvageot, le premier qui parla :

« On avait décidé d'aller à Paris parce qu'on sentait que ça « chauffait » pour nous dans la région. »

« On y est arrivé le 11, et entre le 11 septembre et le 14, on s'est fait un peu lamain en cambriolant deux villas, une à Melun, l'autre aux Muraux, près de Mantes. »

« Et j'arrive au 15 au soir. Tous trois, on avait décidé d'aller voir s'il y avait quelque chose à faire à Maisons. »

« On prend le train de 22 h. 50 lorsque nous voyons qu'on monte dans un wagon pas loin de notre homme complètement saoul. Arrivés à Maisons, on le voit à la sortie de la gare. Bon, qu'on se dit, il faut être aimable ! »

« — Voulez-vous qu'on vous accompagne ? qu'on lui demande poliment. »

« — Oui, qu'il fait. »

« Et nous voilà partis tous les quatre. Une fois à sa porte, l'Anglais s'aperçoit qu'il a perdu ses clefs. C'est embêtant et c'est lui-même qui propose de défoncer la porte de la cuisine. Guillemot sort alors sa « pince » et le travail se fait proprement. Ça, c'était drôle !... »

« Et nous voilà dans la villa de l'Anglais. Tout de suite, il nous offre à boire. Quelle rigolade alors !... Plus de quinze bouteilles, qu'on a bues comme ça. Et encore des tournées, et c'étaient des grands vins et des grandes claque. La bonne vie, quoi !... »

« Puis, comme y avait plus rien à boire, Ross est descendu à la cave pour ramener des bouteilles. Mais il était trop saoul et il s'endormit à même le sol. Il était brave et avait bonne tête, aussi on mit un oreiller sous sa tête. Pendant qu'il ronflait, on est remonté au premier, où on a tout fouillé pour tâcher de trouver quelque souvenir à emporter. Mais y avait rien d'intéressant. »

« D'ailleurs, Ross, qu'on croyait endormi pour longtemps, s'était réveillé et remonta à quatre pattes l'escalier de la cave, avec l'oreiller sous le bras. Si vous aviez vu ça ! On a ri, mais on a ri ! Et on a recommencé à boire. Puis, à un moment, Ross s'est assis dans un fauteuil. Nous, alors, on se regarde et on lui donne quelques grandes gifles. »

« — Signe un chèque... signe donc un chèque ! »

« Il accepte, mais sa main tremblait trop, jamais une banque n'aurait accepté une pareille signature. »

« Et quelques minutes plus tard. Voici l'Anglais, qui se met en colère, il devient fou furieux, il veut tout casser, il veut mettre le feu à sa maison ! »

« Pour l'empêcher, nous, on le ligote et on part. »

On devine la suite, le malheureux Ross meurt quelques heures plus tard des efforts qu'il a faits pour se dégager.

Après Sauvageot, Guillemot a avoué. Ses déclarations concordent avec celles de Sauvageot, à quelques légers points de détail près. Anchisi, lui, a avoué avec plus de réticence.

« J'étais saoul, dit-il pour excuser son soit-disant manque de mémoire. »

Au fait, ces aveux représentent-ils l'entière vérité. Le plus étonnant est cette

concordance et la façon remarquable dont ces explications correspondent avec ce que les journaux ont pu dire sur l'affaire. Anchisi et ses comparses ne seraient-ils pas inspirés de ces comptes rendus, afin de cacher une partie de la vérité, une vérité plus tragique.

N'oublions pas que le trio avait agi, à Thonon, pour le compte d'un tiers.

Enfin, bien qu'il soit assez compréhensible que des cambrioleurs fouillent partout, il paraît assez extraordinaire qu'ils aient décélé des glaces pour voir ce qu'il y avait derrière !

Mais le mystère de Maisons n'est plus, ne cherchons pas à en créer un second. Dévoilons plutôt la personnalité des trois malandrins.

Seauvageot, condamné un nombre considérable de fois, est bon pour Cayenne.

Guillemot, lui aussi, a un casier judiciaire fort chargé. Il est de la région, sa mère habite Annemasse. Il y a aussi sa maîtresse. C'est une femme d'une quarantaine d'années qui tient dans la ville un établissement spécial que fréquentent assidûment les interdits de séjour et les rôdeurs qui errent toujours aux environs des frontières. Cette femme serait la cause de bien des ennuis pour le trio, car, pour racheter quelques fautes vénielles, il semble bien qu'elle livre avec beaucoup de facilité des secrets qu'elle ferait mieux de garder.

Depuis les trois arrestations, d'ailleurs, elle parle beaucoup moins, elle regrette même peut-être d'avoir trop parlé, car elle doit se souvenir qu'il y a quelques années, son mari fut tué à bout portant par une balle de revolver, pour avoir trop consciencieusement pratiqué le même métier qu'elle.

Anchisi ne le cède, bien entendu, en rien à ses amis. Natif du pays aussi, son frère est déjà en prison, condamné pour son quatorzième vol ! Anchisi est un être spécial ; outre qu'on peut lui reprocher quantité de méfaits, il apparaît aussi comme une sorte de héros de la cambriole et de l'évasion.

Vingt fois, il a su échapper aux mains des gendarmes au moment où ceux-ci allaient l'appréhender ou l'avaient déjà arrêté.

On rappelle souvent, dans le pays, les tours qu'il joua à la maréchaussée. Deux surtout sont étonnants et prouvent d'une présence d'esprit remarquable.

Une fois, c'était l'automne, les autorités étaient prévenues qu'il allait passer la frontière à un endroit donné. Un gendarme fut mis en faction, tout près de la frontière. Vers les neuf heures du soir, il vit venir à lui Anchisi. Lorsque celui-ci fut à une dizaine de mètres, il se dressa et se montra. Le bandit ne s'émut pas pour s'y pencher, prenant son élan, il fit un saut périlleux et passa tout simplement au-dessus de la tête du gendarme, pour... retomber en Suisse, où, malheureusement pour lui, un autre gendarme, suisse cette fois, placé en sentinelle, le cueillit aussitôt.

Le second haut fait est le suivant : arrêté en Suisse, il marchait entre deux pandores helvétiques. Il était lié à la façon de là-bas, c'est-à-dire sans menottes ni chaîne au pied, mais avec le bras et la jambe gauches liés par la même corde, ce qui empêche de courir. Et Anchisi marchait donc, ainsi encadré. Les gendarmes, qui regardaient les beautés du paysage, ne virent pas notre homme se délier peu à peu et soudain s'arrêter... à la manière de Charlot.

Quand les gendarmes s'aperçurent que leur prisonnier n'était plus entre eux, celui-ci était déjà loin... on ne le rattrapa que trois mois plus tard !

Et l'on ne compte pas, bien entendu, les épisodes piquants qui ont marqué les cambriolages si nombreux qu'ils ont commis à Aix, à Evian, à Annecy, à Albertville, à Thonon et dans toute la région.

Aussi n'est-ce pas sans raison que les habitants de Saint-Julien murmurent entre eux, lorsque le triste cortège des trois bandits passe dans la grande rue, toute recouverte de neige, pour aller de la prison à la gendarmerie :

« Qu'ils fassent attention, un de ces quatre matins, avec des oiseaux comme eux, on pourrait trouver la prison vide. »

Une évasion n'est pas grand-chose pour la bande, elle en a tenté deux depuis le début novembre, et chacun a trouvé très sage lorsque l'autre matin deux gardiens supplémentaires sont arrivés par le train pour prêter main forte à leurs collègues de la petite et inoffensive prison de Saint-Julien-en-Genevois.

PHILIPPE ARTOIS.





Sous l'œil de fusiliers marins armés jusqu'aux dents, des dockers noirs vident l'Allegro, yacht de contrebande, de sa cargaison de whisky. On remarque, sur la rambarde, — au treillage à demi défoncé, — les traces de l'abordage avec la vedette des policiers du rhum. (W. W.)

était tout à fait content ; il se frotta les mains. Allons ! la prime serait belle. Puis cette arrestation sans violence... Il n'aimait pas verser le sang, pour avoir fait la grande guerre en France. Le sergent de plus en plus La vedette, sur la rambarde, le navire créée de blanc, prit en remorque le navire fantôme, à présent dépouillé de toute espèce de prestige. Les quatorze bootleggers, avec mélancolie, dans un salon fort bien décoré ma foi, réfléchissaient aux conséquences de l'aventure. Le sergent, bon prince, permit aux

S'efforçant de se soustraire à la curiosité des photographes, voici les membres de l'équipage et les propriétaires de l'Allegro sortant de la patache pour aller se présenter devant le commissaire Armstrong. Ils ont plutôt piteuse allure, comme on se conçoit. (I. N.)

# LA FIN SANS GLOIRE de l'ALLEGRO



**B**ON Dieu ! Y a des femmes à bord ! — Tant pis ! Fallait pas qu'elles y aillent !

— Sergent ! y en a une qu'a sauté à l'eau !

— On la retrouvera tout à l'heure. Alors, les gars, à l'abordage, hein ?

La lune jouait sur les flots. Au loin, cette ligne sombre ? La côte. Sur la crête des hautes vagues, poursuivi par la vedette automobile des « policiers du rhum » depuis cent cinquante kilomètres, le yacht mystérieux semblait stopper. Une main, au-dessus du bordage, agita un chiffon blanc.

— Ouf ! dit le gradé, ça y est ! Ils se rendent. J'ai idée qu'on n'aura pas perdu sa nuit.

— Pour sûr, répliqua le timonier, ces gars de l'Allegro espéraient nous distancer une fois franchi le cap May. Seulement, avec la mer qu'il y a ce soir, c'était « midi sonné » pour continuer à ce train-là. Ils ont dû couler quelques bielles, m'est avis. Et ils n'ont plus qu'à nous attendre.

Balayés de vagues et d'embruns depuis trois heures, tendus et nerveux encore de l'âpre chasse dans la nuit, les policiers, sous leurs cirés, leurs surcoils ruisselants, semblaient des statues noires.

Ils nous ont donné du mal, dit Morrison. On sentait, dans sa voix, comme un regret que ce fût fini.

C'était au début de la nuit qu'immobile dans une anse de la côte, la vedette de la prohibition de New-Jersey avait aperçu l'Allegro et tout aussitôt soupçonné quelque chose.

Le beau yacht blanc et vert en effet semblait hésiter sur sa route et marcher avec prudence. Ses feux n'étaient pas allumés ; on entendait à peine ronronner le moteur. Bref, allure suspecte entre toutes !

Le canot automobile, tout doucement, sortit de sa cachette, se glissa vers le large. Avec habileté, on utilisait le dos rond, le flanc creux des vagues. Avant de lancer le signal, de faire stopper le navire mystérieux, s'en approcher le plus possible : agir par surprise.

Mais, à bord de l'Allegro, on avait des yeux et des oreilles. Virant brusquement de bord, le yacht fonça à toute vapeur. Il fuyait.

Morrison envoya, vers le ciel, les fusées réglementaires. La première ? « Allumez vos

feux ! La seconde ? « Stoppez ! » La troisième « stoppez, ou je tire ! »

Déjà, le mitrailleur, à son poste, la crosse de son Vickers emboîtée à l'épaule, était prêt à tirer. Comme prêt à tirer, aussi, le gaillard préposé à ce beau joujou : le canon de trente-sept...

Mais le sergent-patrouilleur avait des ordres. On n'ouvrirait le feu qu'à la dernière extrémité.

Des affaires précédentes, où l'on avait tué et blessé, par erreur, des touristes étrangers, lui imposaient quelque sang-froid. Si les bootleggers ne démasquaient point d'armes, aucune raison de faire pleuvoir les balles et les obus sur un si beau bateau...

Puis la vedette de New-Jersey passait pour l'une des plus « vites » de la flotte côtière : c'était le moment de le montrer.

La chasse s'engagea. Le yacht, qui tout à l'heure s'en allait, indolent, au ralenti, décelait à présent une machinerie faite pour les hautes allures. Il bondissait, créant d'écume, sur les lourdes lames du large, laissant derrière lui un sillage blanc, qui s'élargissait comme la terre derrière un soc de charrue.

Sur ses traces, évitant le remous qui vous cloue sur place, la vedette fonçait. Son avant aigu comme une lame de couteau ne s'élevait pas sur les vagues : il les transperçait. Il y avait des secondes, — angoissées à vrai dire — où le minuscule bâtiment disparaissait tout entier sous le flot. Cramponnés aux rembarde, gifflés à toute volée par la mer, les policiers, stoïques, s'efforçaient de ne pas se laisser enlever par la tempête. Au sommet de leur mât, le projecteur s'était allumé, avait pris une fois pour toutes, dans son pinceau lumineux, le navire en fuite. Et l'Allegro avait beau faire de brusques crochets, raser tantôt la côte, et tantôt piquer droit vers l'horizon, on avait vite fait, avec cet œil cyclopaën, unique, trouant la nuit, de le retrouver.

Soudain, ce fut l'obscurité, plus opaque d'avoir pris la place de la lumière.

— Les s... ! cria le détective. Ils ont cassé le projecteur d'un coup de fusil ! — On ouvre le feu ? cria, frissonnant d'allégresse et de colère, le matelot du Vickers.

— Non ! rétorqua Morrison, plus calme de sentir les autres énervés. Pas avant d'avoir doublé le cap May !

Au delà du cap May, la vedette prohibi-

tionniste se trouvait en effet dans ses eaux. A partir de ce moment-là, elle pouvait faire n'importe quoi : couler l'Allegro, pendre haut et court l'équipage.

Mais, comme on arrivait à la hauteur du cap, et que les deux bateaux, après une chasse sans merci, n'étaient plus qu'à cinquante mètres l'un de l'autre, l'Allegro s'arrêta, hissa le drapeau des parlementaires.

A bord du « rum-runner », du bateau de contrebande, il y avait douze hommes et deux femmes.

Mais, quand les soldats de la prohibition sautèrent sur le pont, il n'y avait plus, mains en l'air, que cinq hommes.

Où étaient passés les autres ? Oh ! c'était bien simple. Au moment où le navire, ses machines à bout, s'était vu dans l'impossibilité de continuer, le propriétaire, le second, les deux passagères et cinq hommes d'équipage avaient préféré sauter à l'eau, s'efforcer de joindre la côte à la nage. Ils préféreraient risquer la mort que la prison.

Dans l'obscurité, la vedette se mit à leur recherche. Pas facile, sur un océan démonté, de « repérer » les silhouettes de neuf « bootleggers » qui ne tenaient guère à lever la tête. Cependant, dans un rayon de cinq cents mètres, on eut vite fait de recueillir les femmes d'abord (il fallut presque les prendre à l'épuisette : elles cherchaient à griffer et à mordre), puis les hommes, qui, eux, se laisseraient tirer de l'eau sans protester.

Ils avaient joué ; ils avaient perdu, cela arrive au plus fort.

Un seul coup d'œil dans la cale de l'Allegro, et Morrison jugea que « c'était de bonne prise ». Il cracha dans l'eau, en biais, comme il faisait lorsqu'il

femmes de changer de vêtements : il les voyait frissonnantes dans leur coin, si bleues de froid, que leur maquillage tournait, et qu'elles paraissaient leur âge, ce qui est toujours ennuyeux pour une « chevalière d'aventure ».

Comme l'aube paraissait, pâle et vide, sur l'océan, la vedette, aussi blanche d'écume qu'un cheval fourbu, accosta au port de Philadelphie, traînant derrière elle, toujours, le navire trois fois plus gros qu'elle. Les autorités de la prohibition, prévenues par radio, étaient là déjà. Et là aussi des porteurs nègres, pour décharger la cargaison d'alcool.

De plus en plus piteux, les contrebandiers prirent place dans la « patache », à l'exception de trois d'entre eux, qui, sous la surveillance des autorités, devaient contrôler le déchargement de l'Allegro, à l'exception des femmes, également, que, pour des raisons tenues secrètes, on évita de mettre en présence des reporters. L'identité de ces passagères, comme leur rôle à bord, sont restés un mystère.

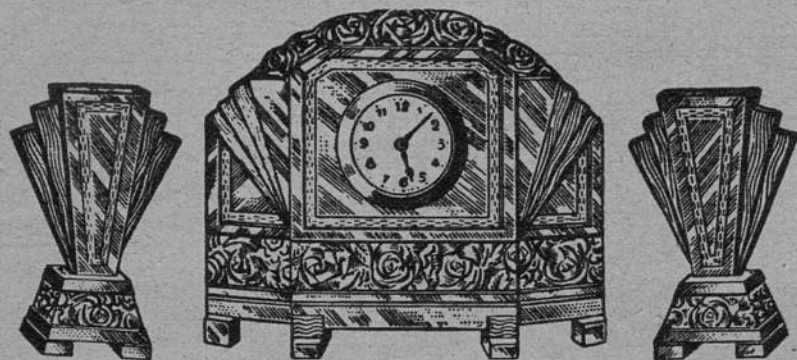
L'Allegro contenait, dans ses flancs, exactement pour cent vingt-cinq mille dollars d'alcools variés, ce qui fait, en monnaie française, trois millions cent vingt-cinq mille francs. Comme la prime attribuée aux « chasseurs du rhum » est proportionnelle à la valeur de la marchandise saisie, on voit que les policiers avaient fait du beau travail et pouvaient aller dormir sur leurs deux oreilles. Quatre ou cinq Allegro par an, et ce serait la petite maison à la campagne d'une heureuse retraite.

Sous l'œil sévère et vigilant de fusiliers marins, armés jusqu'aux dents comme on peut le voir, la cargaison précieuse fut transportée sous un hangar, répertoriée, inventoriée.

JOHN PEARSON.



## A l'occasion des Fêtes PRIME AUX LECTEURS



Une pendulette moderne, art nouveau, en véritable marbre reconstitué, chef-d'œuvre de l'horlogerie française, mouvement garanti 3 ans, est cédée à titre de prime aux lecteurs de ce journal au prix exceptionnel de **59** Fr.

Il n'est accordé qu'une seule prime par lecteur avec interdiction d'utiliser cette prime pour en faire du commerce  
**AUCUN PAIEMENT D'AVANCE**

Tout n'est payable qu'à la réception et après complète satisfaction  
Découpez ce bon et adressez-le aujourd'hui même avec votre commande à  
**LA PROPAGANDE (Service des Primes), 51, rue du Rocher - Paris (8<sup>e</sup>)**

296

Le Super  
Hétérodynne  
de Grand Luxe

# E. ANCEL

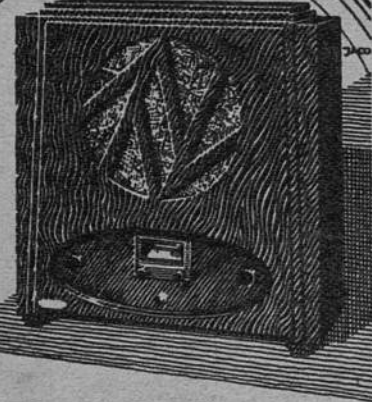
GARANTI  
**2 ANS**

CONSTRUIT ENTièrement AVEC DU MATÉRIEL FRANÇAIS  
**GRANDE SENSIBILITÉ ET  
SELECTIVITÉ EXTREME**

TOUS SECTEURS ALTERNATIFS OU CONTINUS  
TOUS LES POSTES EUROPÉENS  
SANS ANTENNE NI TERRE

COMPLÈT EN ORDRE DE MARCHÉ  
A CREDIT 350\* A LA COMMANDE  
ET 12 MENSUALITÉS DE 200\*

**2500\***



E. ANCEL, CONSTRUCTEUR  
83, RUE DE ROME, PARIS - TEL. WAGRAM 66-21

**VOYANTE** Tarots, Astrologie, Lignes main, Guide précieux, Succès en tout, Hâte des événements. M<sup>me</sup> MAY, 86, rue des Moines, Paris-17<sup>e</sup> (de 2 à 7 h.) et par corresp. 20 fr. Même dimanche. Métro: Brochant.



### LE RECORD DU RIRE

POUR ÊTRE ÉPANTÉ EN SOCIÉTÉ  
Demandez le SENSATIONNEL ALBUM ILLUSTRÉ (le plus important du monde), 200 gr. pages, 1200 gr. comiques Farces et Attrapes déopilantes, Chansons et Mones, Prestidigitations, LIPRES gais et utiles, Danes, Hypnotisme, etc. Envoyé contre 2 fr. en timbres. - Société RECORDURIE, 8, Bd St-Marin, PARIS-3<sup>e</sup>

**INFAILLIBLEMENT** avec l'IRRADIANTE envoyée à l'essai, vous soumettez de près ou de loin quelqu'un à VOTRE VOLONTÉ. Demandez à M<sup>me</sup> GILLE, 169, r. de Tolbiac, PARIS, sa broch. grat. N°4.

**L'ENNUI C'EST LA MORT !  
POUR RIRE et FAIRE RIRE**



Demandez les catalogues Farces Attrapes, Surprises, pour Soirées et dîners, Chansons, Monologues, Prestidigitations, Physiques, Magie, etc. - Envoyé contre 2 fr. Se recommander du journal. H. BILLY, 8, rue des Carmes, Paris. Maison fondée en 1808.

**GAGNEZ** 1000 frs par mois et plus pendant vos loisirs 2 sexes. Partout. Écrire: Manufacture PAX G., à Marseille.

**AVENIR** dévoilé par la célèbre voyante M<sup>me</sup> MARYS, 45, r. Laborde, Paris-8<sup>e</sup> Env. prén. date de nais. 15 fr. mandat (de 3 à 7).

**100** Fr. le mille, adresses à copier p. enveloppes, travail assuré. Manuf. VULCAN, 10, Lyon. C'est à l'École Spéciale d'Administration seule 28, Bd des Invalides, Paris-7<sup>e</sup> que l'on a volume gratuit, 118 pages, documentation complète, France, Colonies, Carrières

## DE L'ÉTAT

**Le Relieur Police-Magazine**  
GARDEZ AVEC SOIN VOS NUMÉROS EN UTILISANT NOTRE RELIEUR

Établi pour contenir 52 numéros et dans lequel les journaux sont fixés sans être ni collés ni perforés. Les fascicules ainsi reliés s'ouvrent complètement à plat. — Ils peuvent être ENLEVÉS ET REMIS A VOSINTÉ

**PRIX :**

En vente à nos bureaux. 9 fr.  
Envoi franco : France. . . 11 fr.  
Étranger. . . 14 fr.

Adresser commandes et mandats à l'Administration de "POLICE-MAGAZINE", 30, Rue Saint-Lazare, PARIS (IX<sup>e</sup>). — AUCUN ENVOI CONTRE REMBOURSEMENT

Le Gérant : F. TINASSE

UNE



## BELLE POITRINE

en 3 à 5 semaines, grâce aux célèbres

## MÉTHODES PARISIENNES EXUBER

Si vos seins sont insuffisamment développés.  
Si vos seins sont abîmés et flétris...  
Voulez-vous les développer rapidement ?  
Voulez-vous être admirée et aimée ?  
Demandez de suite détails GRATUITS sur les

**EXUBER BUST DEVELOPPER** | **EXUBER BUST RAFFERMIR**

pour le développement des seins | pour le raffermissement des seins  
Les deux méthodes sont PUREMENT EXTERNES ET ABSOLUMENT INOFFENSIVES. Rien à observer, aucun régime spécial ni exercices fatigants. Depuis 23 ans, milliers de succès. Recommandés par de nombreux médecins. Des artistes de théâtre et de cinéma universellement admirés doivent leurs succès aux

### MÉTHODES EXUBER

Résultats obtenus pour le développement.

M<sup>me</sup> Y. B. a dével. sa poitrine de 16 % en 21 jours  
M<sup>me</sup> T. M., rue des Abbesses..... 18 — 23 jours  
M<sup>me</sup> T. L., rue d'Aboukir..... 17 — 22 jours  
M<sup>me</sup> C. B., avenue Bel-Air..... 21 — 26 jours

Résultats obtenus pour le raffermissement.

M<sup>me</sup> B. R. a raffermi sa poitrine..... en 18 jours  
M<sup>me</sup> E. D., avenue de Versailles..... 22 jours  
M<sup>me</sup> G. P., rue de Varenne..... 23 jours  
M<sup>me</sup> O. C., rue d'Uzès..... 26 jours

### BON GRATUIT

Les lectrices de POLICE-MAGAZINE recevront verbalement ou par la poste, sous enveloppe fermée, sans signature, extérieurs, les détails sur les Méthodes Exuber. Prière de rayer d'un trait la méthode qui ne vous intéresse pas

**DÉVELOPPEMENT — RAFFERMISSEMENT**

Nom \_\_\_\_\_ Adresse \_\_\_\_\_  
à envoyer tout de suite à M<sup>me</sup> Hélène DUROY, 11, rue de Miromesnil, 112 K., PARIS (8<sup>e</sup>).

Vente directe du fabricant aux particuliers et franco de douane.  
100 000 clients par an  
20 000 remerciements  
Acc.-piano. 965 fr.  
Acc.-chrom. 850 fr.  
Demandez catalogue français gratuit  
Affranchir Fr. 1.50  
Fabr. d'accordeons, d'instruments de musique et de phonos  
**MEINEL & HEROLD, Klingenthal (Saxe) N° 606**



Le PROGRÈS, toujours le PROGRÈS !

## Les PHONOGRAPHES PORTATIFS "La Voix d'Or"

Marque Déposée

qui viennent de PARAITRE

Représentent l'ULTIME PERFECTION

De perfectionnements en perfectionnements, les Constructeurs du Phono "La Voix d'Or" ont enfin réalisé la nouvelle MERVEILLE que nous présentons aujourd'hui aux lecteurs. NOS APPAREILS peuvent maintenant prétendre à la première place parmi tous ceux parus à ce jour.

Nous proclamons et prouvons son incontestable **SUPÉRIORITÉ** parce que

1<sup>o</sup> - Le Diaphragme est la pièce dominante du phono et celui de "LA VOIX D'OR" est un MAESTRO véritable dont les qualités sont incomparables. Il joue les disques à AIGUILLE et les disques à SAPHIR à la volonté de l'auditeur et il n'altère pas les disques. SONORITE, PURETE, FIDELITE constituent sa valeur fondamentale.

2<sup>o</sup> - La caisse de résonance, merveilleuse acoustique, donne aux émissions une amplification puissante sans distorsion ni déformation des sons, garantissant ainsi un rendement maximum.

3<sup>o</sup> - Le Moteur robuste et silencieux, mouvement à vis sans fin assure l'audition d'un disque entier. Peut se remonter en jouant.

4<sup>o</sup> - Une jolie Mallette transportable entièrement gainée en simili cuir granité marocain. Coin métal nickelé, pieds caoutchouc, poignée cuir, couvercle pouvant contenir 5 disques. Aspect riche, élégant, un vrai bijou avec fermoir nickelé.

Prix de l'appareil n°1 et des 30 morceaux. **575** fr. Payables 40 francs par mois.

AUX PERSONNES qui désirent un Phono de grand luxe, NOUS OFFRONS le SUPERPHONO "La Voix d'Or" n°2 gainé simili cuir d'un effet merveilleux comportant un DIAPHRAGME supérieur Maestro et un Amplificateur acoustique en matière spéciale ANTIVIBRATOIRE d'un rendement insurpassable. c'est la VOIX HUMAINE réelle, naturelle, émise dans la perfection.

Prix de l'appareil n°2 et des 30 morceaux. **795** fr. Payables 50 francs par mois.

DÉTAIL des 30 morceaux sur Disques à Aiguilles ou à Saphir : Opéras, Opéras-Comiques, Chants, Danses, Orchestres, Fantaisies

15 A  
16 MOIS  
DE CRÉDIT

30 Grands Morceaux sur grands DISQUES double face enregistrés électriquement par les procédés les plus modernes

MALLETTE simili-cuir Marocain, Noir ou Crocodile  
DIAPHRAGME supérieur  
MOTEUR indé réglable  
Acoustique amplifiée



Dimensions :  
38 28 x 12  
Poids 4 kilos 300

LIVRAISONS AUX CONDITIONS CI-DESSOUS

### BULLETIN DE COMMANDE

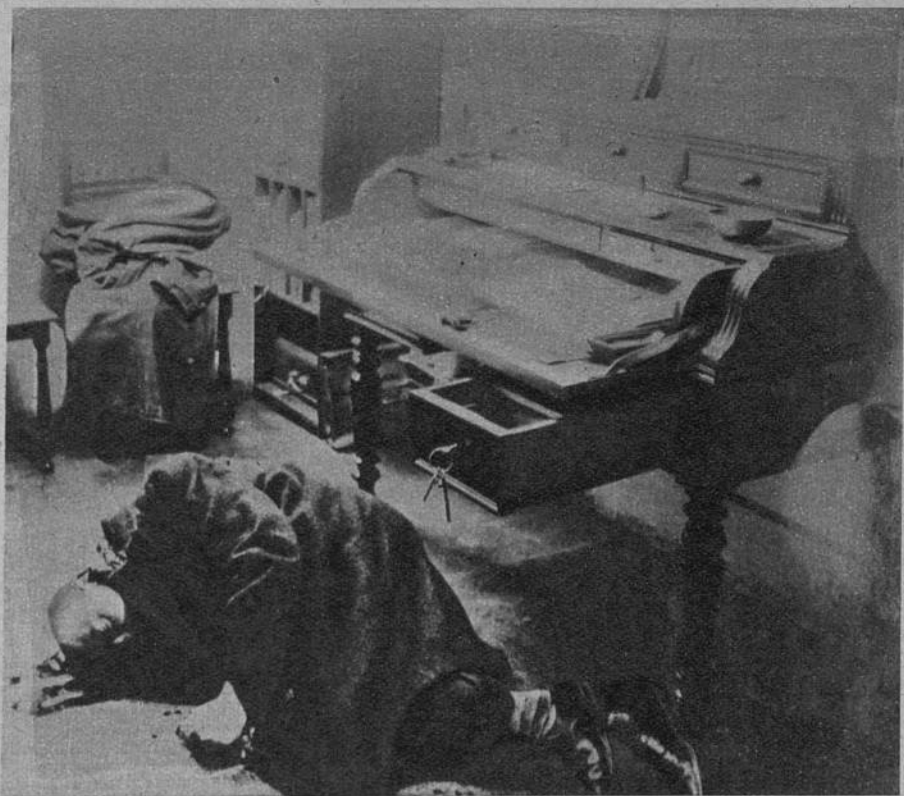
Veillez m'adresser le Phono "La Voix d'Or" avec les 30 morceaux sur Disques Double Face N° au prix de 575 fr. au prix de 795 fr. (biffer le prix non choisi) que je m'engage à payer par traites de 40 fr., de 50 fr. par mois, jusqu'à complet paiement. Expédition en port dû. Chaque traite est majorée de 1 fr. pour frais d'encaissement.

NOM \_\_\_\_\_ Signature :  
PRÉNOMS \_\_\_\_\_  
PROFESSION \_\_\_\_\_  
RUE \_\_\_\_\_  
VILLE \_\_\_\_\_ Dép' \_\_\_\_\_

Découper ce Bulletin et l'envoyer à  
**L'ÉCONOMIE PRATIQUE S. A., 15, Rue d'Enghien, PARIS (X<sup>e</sup>)**

Imp. Chérel. — CORBEIL.





A Vernon, un entrepreneur de chauffage central, M. François, a tué de deux coups de revolver l'agent d'affaires Variou, qu'il accusait de le conduire à la ruine. Voici le cadavre, tel qu'il s'écrouta dans le bureau de l'entrepreneur. (Rol.)



Une imposante manifestation de chômeurs s'est déroulée à Saint-Denis, près Paris. Le cortège a défilé sans incidents. Les forces de police, on le voit sur notre document, étaient importantes. (R.)



L'Arabe Bounaïl Saïd, surpris à Paris, 114, boulevard de Grenelle, dans un hôtel, en train de cambrioler une chambre, a sauté par la fenêtre du deuxième étage. Il est tombé sur une verrière, s'est blessé et a été capturé. Voici la fenêtre d'où se jeta le malfaiteur. (R.)



Un drame d'intérêt s'est déroulé à Paris, 13, boulevard Malesherbes. M. Levot, directeur de la Sucrerie de Ribécourt, a tué à coups de revolver son ancien associé, M. Zlatopolski, et s'est suicidé ensuite. M. Levot accusait la victime de l'avoir ruiné. Voici l'immeuble du drame. En médaillon, M. Levot. (R.)



A Paris, Paul Garnier, beau danseur de bal-musette, avait tué d'un coup de revolver, après altercation dans la rue, le mari de sa maîtresse. Il avait eu peur, dit-il. Le tribunal l'a condamné à deux ans de prison avec sursis. Espérons qu'il n'aura plus peur. (Rol.)



Le poids lourd anglais Tilmus, champion de boxe de la police britannique, se trouvant à Berlin pour une rencontre de boxe inter-polices, essaye ici le shako — un peu juste! — d'un schupo berlinois. (K.)



On a trouvé au Bois de Boulogne, près de Puteaux, au bord de la Seine, le cadavre de l'Arménien Hadji-Andonian. Il avait déclaré vouloir se suicider. S'est-il étranglé avec sa cravate? Le Dr Paul n'écarte pas l'hypothèse du suicide. Voici le cadavre de l'Arménien. (W. W.)